

choisir

A close-up photograph of a wheat field. The majority of the wheat is golden yellow, indicating it is ripe. In the center foreground, a single stalk of wheat is still green, providing a sharp contrast to the surrounding golden stalks. The background shows more of the field stretching towards a line of trees under a clear sky.

**Alimentation :
un droit pour tous**

**Romands :
franchir la Sarine**

choisir

revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827 46 76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827 46 75
fax 022/827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322 14 60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 « **choisir** »
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 56.– Par avion : € 60.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 **L'émotion, une dangereuse séductrice** par *Pierre Emonet*

Actuel

Spiritualité

8 **Donner forme à la vie** par *Marc Donzé*

Eglise

9 **Crise de la jeunesse : un défi** par *Jean-Blaise Fellay*

Société

14 **L'abattage rituel des animaux** par *Pascal Krauthammer*

17 **Romands en Suisse : occuper le terrain**
par *Jean-Claude Huot*

Politique

21 **Droit à l'alimentation** par *Roberto Papini*

Economie

26 **Contre la pauvreté : la micro-finance** par *Rik De Gendt*

Libres propos

30 **Un «discours sur le sexe»** par *Christophe Buechi*

31 **Le suicide est-il à l'ordre du jour ?** par *Pierre Delacoste*

Cinéma

33 **Corps à corps** par *Guy-Th. Bedouelle*

Lettres

35 **Wyndham Lewis, romancier polémique** par *Gérard Joulié*

Livres ouverts

38 **Un maître spirituel pour aujourd'hui**
par *Louis Christiaens*

Livres reçus

ILLUSTRATIONS

Couverture : Pierre Emonet
p. 7 : Martin Regis/CIRIC ; p. 11 : Cork ; p. 19 : JJK photo ;
p. 22 : Zich ; p. 34 : Monopole Pathé Films ;
p. 36 : National Portrait Gallery

Les titres et intertitres sont de la rédaction

L'émotion, une dangereuse séductrice

L'émotion est mauvaise conseillère. On l'a vu à l'occasion des dernières élections françaises et de l'assassinat de Pim Fortuyns en Hollande. Chaque fois la charge émotionnelle a affolé toute une nation. Déconcertée, la France s'en est trouvée acculée à un choix sans promesses d'avenir. Quant au leader extrémiste hollandais, il est devenu, par la grâce d'un tueur, le héros pleuré de tout un pays. En France, comme en Hollande, l'émotion du moment l'a emporté sur la raison, hypothéquant le futur.

Car l'émotion ne sait prévoir. Flamme subite et éphémère, elle se consume dans l'immédiat, toute absorbée par l'excitation du moment présent. Prisonnière de sa spontanéité, elle est impatiente, incapable de travailler à long ou moyen terme. Pour elle, tout se joue dans le court terme, ou même en temps réel, dans l'effervescence des sentiments. Du moment que le sentiment est la norme, elle est entièrement tournée vers elle-même, enfermée dans sa subjectivité, sans ouverture sur l'universel. Dès lors, le débat est superflu, la discussion oiseuse et les arguments de raison sans prise.¹

Lorsque le sentiment prend la place de la raison, l'émotion occupe celle de la vérité. Elle se nourrit essentiellement de témoignages ou de sondages. Dans le domaine social, le récit des malheureux et les images émouvantes des reporters passionnent plus que la réflexion sur les causes de leurs malheurs. Or il ne suffit pas de s'apitoyer sur les populations qui meurent de faim. Si les bons sentiments inspirent de généreuses déclarations d'intention, ils n'ont malheureusement pas prise sur les causes du fléau. Ils ne parviennent pas à mettre en place les structures politiques et juridiques qui inscrivent l'ébranlement affectif dans la durée. Roberto Papini le rappelle à propos de la faim dans le monde (voir pp. 21-25).

En politique les sondages érigent le nombre en critère de vérité. Exit l'affrontement des idées au bénéfice d'une comédie destinée à émouvoir pour recruter. Des slogans sont lancés, qui touchent justes du moment qu'ils expriment ce que les auditeurs ressentent. Malheur à qui ose exprimer une opinion contraire ! En pédagogie la priorité accordée à l'émotion prépare des lendemains qui déchantent : la satisfaction des besoins immédiats de l'enfant roi prépare d'exigeants petits consommateurs égocentriques.²

Pour les médias, l'émotion est la clef de leur audience, une source appréciable de revenus. Un malheur, un scandale, une catastrophe, un récit de vie émeuvent et se vendent plus facilement qu'une réflexion sur les structures qui les rendent possible.³ De tout temps l'émotion a emprunté le chemin des images et des mots. La photo d'un pape fatigué ou celle d'un ventre affamé infléchissent l'opinion publique au gré des intentions rédactionnelles. Pour les mots, chaque génération forge son vocabulaire pour dire ses émotions : les dictatures imposent leur propre langue,⁴ les révolutions ont leur jargon et les Eglises leur langue de bois. Parce que les mots lourds d'une charge affective structurent l'esprit, certains sont prescrits et d'autres pros-crits. Récemment, les journalistes du département en langue arabe de Radio Israël ont reçu l'in-

terdiction de parler de «victimes» lorsqu'ils évoquent les civils palestiniens tués durant l'Intifada. Qu'ils se contentent de dire les «morts». Depuis les événements du 11 septembre, l'usage abusif du terme «terroriste» justifie les grandes manœuvres géopolitiques des Etats-Unis, comme celui de «révolutionnaire» a permis aux régimes de droite, en Amérique latine et ailleurs, de liquider impunément leurs opposants.

Si les émotions sont de mauvaises conseillères, elles peuvent être de merveilleux indicateurs. Conscient de leur ambivalence, mais reconnaissant leur importance, Ignace de Loyola a proposé des règles pour les tester et toute une série de critères permettant de les utiliser à bon escient.⁵ C'est à travers ses émotions et tout ce qu'elles mettent en route, qu'une personne est capable de découvrir ce qui est fécond ou nuisible pour elle.

Prise en elle-même, isolée de tout contexte, une émotion est ambivalente. Sous des dehors de générosité, de courage, de force ou de compassion, elle peut fort bien receler de mauvais pièges, tant il est vrai que le repli sur soi, le goût du pouvoir, l'égoïsme ou l'avarice excellent à se parer des attributs de la vertu. Les régimes totalitaires font appel aux sentiments patriotiques, comme l'autoritarisme religieux exalte les mérites de l'obéissance et de l'humilité ! Pour évaluer une émotion, Ignace de Loyola propose de la resituer dans une dynamique plus vaste, de la saisir dans un mouvement d'ensemble. Une émotion est toujours un ébranlement affectif qui met en marche. Elle oriente le regard, enflamme l'amour, suscite un désir ; en un mot, elle mobilise tout l'être en le faisant vibrer pour une cause. Il convient donc de l'inscrire dans un projet précis dont les tenants et les aboutissants permettront d'en mieux saisir la nature. D'où vient-elle ? Comment expliquer son surgissement et sa violence ? Vers quel aboutissement conduit-elle ? On juge un arbre à ses fruits. L'ouverture, la capacité relationnelle, le respect de l'autre, la croissance dans l'amour et la liberté, la paix et la joie profonde sont, pour Ignace, des signes positifs. Ces émotions sont constructives pour les personnes et les communautés ; elles indiquent un chemin de Dieu diront ceux qui ont la foi. Par contre, le repli narcissique qui engendre à plus ou moins long terme l'intolérance, la dureté, l'agitation qui trouble la paix, le manque d'amour et de liberté, l'angoisse et l'absence de perspectives pour l'avenir sont suspectes, en dépit de la généreuse exaltation du moment.

La vague émotionnelle qui submerge le domaine politique, social, pédagogique ou religieux substitue à la réalité un fantôme, celui de notre propre monde subjectif qui fait diversion, le temps... d'une émotion. Nombreux sont ceux qui se laissent abuser. Mais on ne bâtit pas l'avenir sur des fantômes : tôt ou tard la réalité se rappelle à notre bon souvenir. Et le réveil est amer.

Pierre Emonet

¹ Cf. **Jean Romain**, *La dérive émotionnelle, Essai sur une époque en désarroi*, L'Age d'Homme, Lausanne 1998.

² Cf. **Claude Piron**, *Le drame de l'enfant soleil*, in **choisir**, n° 507, mars 2002, p. 21 ss.

³ Relire à ce propos les réflexions de **Patricia Briel** in **choisir**, n° 500, juillet-août 2001, p. 21.

⁴ Cf. **Victor Klemperer**, *LTI La langue du III^e Reich*, Albin Michel, Paris 1996.

⁵ **Ignace de Loyola**, *Règles pour sentir et reconnaître en quelque manière les diverses motions qui se produisent dans l'âme, les bonnes pour les recevoir et les mauvaises pour les rejeter*, in *Exercices spirituels* nn° 313-336.

Célibat des religieux

Info Les choix du célibat ne sont pas tous psychologiquement sains, a estimé le psychologue jésuite Carlos Morano, lors d'un cours organisé début mai par la Conférence des religieux espagnols. Pour lui, la clé d'une vie célibataire affectivement pleine, mûre et heureuse réside dans la capacité de l'être humain à transcender ses déterminismes biologiques et à se transformer ainsi en un véritable «être culturel». A ne pas confondre avec le refoulement des désirs pulsionnels. «Nombreux sont les discours qui, malgré un langage extrêmement spirituel sur la virginité consacrée et sur le célibat, laissent entrevoir un fond morbide, obscur, qui fait pen-

ser d'avantage à une sexualité niée et non authentiquement sublimée.»

La solution, selon le conférencier, consiste à redécouvrir le côté positif de la passion, comme besoin de relation : «Face à tant de vies célibataires qui se terminent par une sorte d'anesthésie affective, d'insensibilité vis-à-vis des réalités humaines, (...) nous devons revendiquer la légitimité du terme passion. Pour mettre en évidence que le célibat est une renonciation à un type de passion en vue de la transformer en une autre passion, qui nous pousse à chercher dans les êtres humains concrets le moyen de réaliser l'humanité pleine que Dieu veut pour tous.»

Culture religieuse

Info Un Institut européen en sciences des religions va prochainement voir le jour en France, afin de favoriser l'enseignement du religieux à l'école. La décision a été prise sur la base d'un rapport rédigé par l'intellectuel et écrivain Régis Debray, qui souligne la nécessité d'un apprentissage de la culture religieuse par l'éducation nationale : «La relégation du religieux hors des enceintes de la

transmission rationnelle et publiquement contrôlée des connaissances favorise la pathologie du terrain au lieu de l'assainir.»

Outre cet effet d'«assainissement», Régis Debray pense qu'un tel enseignement s'inscrirait dans la lutte contre l'inculture du monde moderne, l'intégrisme et le fanatisme, et favoriserait la cohésion de la société française qui vit à l'heure du pluralisme religieux.

«Le patriarche vert»

Info Le patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} recevra le 10 juin le Prix 2002 de la Fondation norvégienne Sophie. Ce prix récompense chaque année une organisation ou une personne ayant œuvré pour la défense de l'environnement ou pour le développement. Le patriarche orthodoxe l'a reçu pour «les efforts qu'il a déployés pour lier la foi et l'environnement» et pour «sa

gestion œcuménique spirituelle et pratique de la protection et de la guérison de la terre». Bartholomée I^{er} a à plusieurs reprises critiqué les gouvernements qui n'honorent pas leurs engagements vis-à-vis de l'environnement devant le Parlement européen, l'UNESCO et le Forum de Davos, liant les questions d'environnement et de mondialisation.

Intolérance religieuse

Info La Commission sur les libertés religieuses dans le monde, du gouvernement des Etats-Unis, a critiqué l'Arabie Saoudite pour son intolérance, qualifiant la situation dans le pays de «particulièrement préoccupante». Elle va jusqu'à évoquer d'éventuelles sanctions contre ce pays, à l'instar de ce que le département d'Etat a accepté concernant la Chine, l'Iran, l'Irak, la Corée du Nord, le Soudan et la Birmanie. Si l'intolérance du régime saoudien n'est pas une nouveauté, par contre, la prise en compte des violations de ce régime par la

Commission américaine, elle l'est. Un rapport qui tombe au mauvais moment pour le Département d'Etat qui recherche l'appui de l'Arabie Saoudite vis-à-vis de sa politique au Moyen-Orient.

A noter que si le Council of American-Islamic Relations, une organisation musulmane œuvrant auprès du Congrès, a publié un rapport mentionnant 1 125 incidents anti-musulmans en 2002 sur le sol américain, la Commission sur les libertés religieuses dans le monde a, de son côté, fait l'impasse sur ces événements.

Permis de polluer

Info Première européenne : la Bourse de Londres a lancé début avril le négoce des droits de polluer. Un guichet a été ouvert aux entreprises désireuses d'échanger leur quota d'émissions de gaz à effet de serre. Trente-quatre sociétés se sont lancées sur le

marché dès la première semaine. La Bourse londonienne compte bien, d'ici la fin de l'année, voir ce chiffre monter à 6 000. Ce négoce particulier est appelé à se développer lorsque le protocole de Kyoto entrera en vigueur en 2008.

Site contaminé à Bienne

Info Sur la base de révélations du *Beobachter* sur Internet (mi-mai), des spécialistes de Greenpeace ont visité, dans un quartier d'habitation de la Bienne d'Expo.02, un site contaminé «à faire se dresser les cheveux sur la tête» (Greenpeace dixit). Il s'agit du terrain de l'entreprise de galvanisation Jean Jungen SA, en faillite et fermée depuis 1996. La description qu'ils en font est inquiétante : «...une odeur chimique imprègne l'air. La cave est partiellement inondée et un grand réservoir y flotte. Il y a d'autres réservoirs contenant d'épais dépôts. Il y a là de la soude caustique (soluble dans l'eau), du chlorure de zinc (nocif pour le système nerveux central), du bifluorure

d'ammonium (nocif pour les voies respiratoires) et un réservoir à moitié rouillé portant l'inscription "cyanure de potassium" (très dangereux : en contact avec l'humidité, il y a formation de gaz d'acide cyanhydrique, qui peut être mortel en petites quantités).» Or il semble que ce site soit régulièrement visité par des jeunes, comme en témoigne les graffitis et les bouteilles d'alco pops vides trouvées sur place. En outre, il existe un réel risque de pollution du sol et des eaux. Aussi Greenpeace exige-t-elle que la commune de Bienne et le canton de Berne prennent des mesures immédiates de sécurisation et d'assainissement de cet ancien site industriel.

Objection de conscience

Info A l'occasion de la Journée internationale de l'objection de conscience, le 15 mai, Amnesty International (AI) a adressé un appel au gouvernement israélien. Elle lui demande de libérer les appelés qui ont refusé de servir au sein de l'armée israé-

lienne pour des motifs de conscience. Depuis le début de l'Intifada, au moins 114 objecteurs ont été incarcérés, dont 20 le sont en ce moment. AI demande à Israël de respecter le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Syndicalistes colombiens

Info Il n'est pas bon d'être syndiqué en Colombie. Selon l'agence APIC, 4 000 syndicalistes y ont été massacrés ces quinze dernières années par les forces dites de sécurité ou les paramilitaires. César Carillo, membre du syndicat des travailleurs de l'industrie du pétrole, affirme que les multinationales du pétrole financent des groupes paramilitaires afin d'exploiter les sols en toute tranquillité, «quitte à assassiner ou à faire déplacer les populations autochtones». De leur côté, des familles de syndicalistes

colombiens assassinés ont engagé des poursuites judiciaires contre la société Coca Cola aux Etats-Unis, pour complicité avec des groupes paramilitaires et assassinats de neuf syndicalistes depuis 1993. Coca Cola nie toute atteinte de sa part aux droits de l'homme. Pourtant, selon Amnesty International, la compagnie aurait usé des mêmes procédés au Guatemala dans les années 80 ; en outre, elle est accusée aux Philippines de violations des droits du travail et, au Pakistan, d'employer des enfants dans ses usines.

Guerres et pétrole

Info L'exploitation du pétrole au Soudan continue à soulever des oppositions. En début d'année, le président de la Conférence épiscopale du Kenya, Mgr Njue, avait dénoncé l'importation par le Kenya de pétrole soudanais, arguant que la vente de cette matière première finançait la guerre menée par le régime de Khartoum contre sa population du Sud. Ce 8 avril, ce sont les évêques canadiens qui ont, à leur tour, dénoncé une entreprise pétrolière canadienne active au Soudan, Talisman Energy. Dans une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères, ils demandent que les fonds du Régime de pension du Canada ne soient pas investis dans Talisman Energy. A consulter encore l'ouvrage de l'International Crisis Group, *Dieu, pétrole et pays*, accessible

sur le site www.crisisweb.org/projects/showreport.cfm?reported=534. Cette organisation privée multinationale cherche à renforcer la capacité de la communauté internationale à prévenir et maîtriser les conflits. Au sujet du Soudan, elle écrit : «L'expansion du développement pétrolier a compliqué la recherche de la paix, augmenté les enjeux de la guerre et apporté un engagement militaire accru des deux parties. Toute paix équitable demandera un partage des revenus du pétrole.» Et de souligner que la Chine et la Malaisie étant les plus gros investisseurs dans le secteur pétrolier du Soudan, l'engagement de ces deux pays «en faveur de la paix serait extrêmement utile aussi bien que conforme à leurs propres intérêts stratégiques»..

Hello *ciao*

Info *Ciao* est un site romand d'information et de prévention pour les jeunes, soutenu notamment par le Service de la protection de la jeunesse du canton de Vaud, Promotion santé suisse et le Service de la santé publique du canton de Fribourg. Il traite de questions de sexualité, de drogues, de santé, de violence, mais aussi de formation et de loisir. A l'occasion de son cinquième anniversaire sur le web, il a étoffé

son chapitre *relations* avec une nouvelle rubrique consacrée aux relations virtuelles et à leurs dangers.

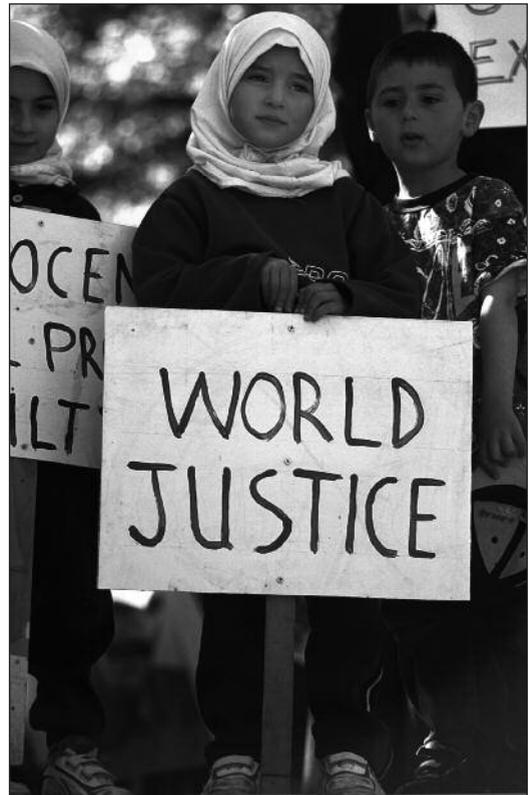
Basé sur une étude québécoise et sur les questions posées à www.ciao.ch, ce nouveau guide traite notamment de la différence entre personnalités réelles et virtuelles, des précautions à prendre et des comportements à adopter dans les cas d'appel à l'aide, voire de chantage.

Asile en Australie

Info L'opinion publique australienne serait-elle enfin en train de prendre conscience des graves manquements de la politique de son pays à l'égard des requérants d'asile ? Selon le Jesuit Refugee Service, de plus en plus d'Australiens soutiennent les actions en faveur des réfugiés ; les médias, après un silence pesant, commencent à traiter la question (en mai, par exemple, la télévision australienne a consacré quatre émissions aux requérants d'asile, sur un ton plus bienveillant que par le passé) ; des hommes politiques demandent l'amélioration des pratiques de détention.

Le déclencheur de ce mouvement semble avoir été la diffusion en avril, par la chaîne de télévision ABC, de films vidéo sur la révolte à l'intérieur du Centre de détention de Curtin, il y a exactement un an : des gardes en tenue de combat matraquant les détenus, des hommes évanouis, d'autres blessés... Une enquête a été demandée par Louise Newman, une éminente psychiatre, qui a expliqué que les enfants réfugiés étaient traumatisés par les scènes auxquelles ils avaient assisté. De son côté, Richard Harding, inspecteur des Services de détention pour l'Ouest de l'Australie, a déclaré : «Le traitement des réfugiés a fait l'objet d'au moins cinq traités et conven-

tions des Nations Unies. L'Australie les a tous signés, et pourtant nous sommes en constante violation de leurs dispositions.»



Donner forme à la vie

M' obsède une question. Pourquoi la foi n'informe-t-elle pas la vie ? Ou si peu, en apparence. Tout, ou presque, peut se dérouler sans qu'il y ait recours à Dieu, à l'Évangile, à la prière. Effet de la sécularisation. Qui a son côté bénéfique : le pouvoir n'a pas besoin du droit divin pour trouver une légitimité, toujours partielle ; l'ordre économique et social ne peut plus s'appuyer sur de prétendus décrets divins concernant les riches et les pauvres pour déterminer la répartition des biens, de façon plus ou moins inégale. Même les droits de l'homme se définissent à partir d'un consensus sur les valeurs à respecter envers chaque personne ; Dieu n'est pas explicitement nécessaire à leur définition.

S'il n'y prend pas garde, le chrétien peut se trouver rapidement dans une situation d'athéisme pratique, même s'il fréquente quelques événements culturels. Dans la mesure où ces derniers ne lui apportent pas un affinement du système de valeurs et une mise en forme des attitudes de vie, ils se limitent à étancher son besoin religieux. C'est la pente la plus commode et peut-être la plus spontanée. Or l'Évangile offre une sagesse de vie si vigoureuse, qu'elle peut (et doit) informer du dedans les valeurs que les hommes laborieusement découvrent et sur lesquelles ils peinent à se mettre en accord.

L'ouverture de la liberté vers le respect de l'autre et vers la générosité ; l'équitable répartition des biens avec une attention particulière envers les plus démunis ; la fraternité universelle prenant source en l'unique paternité divine - sans parler de l'amour des ennemis, de l'appel au pardon -, voilà qui colore singulièrement « liberté, égalité, fraternité ».

Le défi est de le vivre avec intelligence et énergie. Il y faut le temps du regard et de l'analyse pour mettre au jour les problèmes et discerner les valeurs évangéliques à mettre en œuvre. Puis il faut l'action concrète, individuelle parfois, concertée souvent. Cela requiert engagement et discipline. Autrement, les mouvements d'action catholique aidaient à réaliser cette tâche ardue. Ils ont perdu de leur présence et de leur force, malheureusement.

De nouvelles initiatives devront voir le jour. Elles sont à souhaiter, sinon la force de l'Évangile refluera uniquement vers la vie privée et il en perdra son aiguillon. Par exemple, comment les gestionnaires de fortune, qui se veulent chrétiens, peuvent-ils introduire dans leur travail les critères de justice, de partage, de respect de la Création, sinon en essayant de penser ensemble, à partir de leurs expériences concrètes ? Comment les mères de famille peuvent-elles promouvoir une gestion du travail qui tienne aussi compte de leur tâche de mère ? Comment les médecins et infirmières peuvent-ils favoriser un concept de santé qui intègre la totalité de la personne humaine, y compris sa destinée au-delà de la mort ?

Mais il existe déjà une discipline possible. Prendre le temps de se mettre devant le Père, avec toute sa situation de vie ; prendre le temps d'étudier la Parole de Dieu, non pas de façon livresque, mais pour la mettre en acte dans la vie. Prendre ce temps très souvent... toutes les semaines, tous les jours. Jésus le faisait. Et son agir s'en trouvait transformé et illuminé. Pourquoi pas le nôtre ?

Marc Donzé

Crise de la jeunesse : un défi

par Jean-Blaise FELLAY s.j.,* Fribourg

Les jeunes se distancient de l'Eglise ; peu d'entre eux s'engagent dans la vie des paroisses. Une situation préoccupante, parallèle à celle que l'on peut observer plus généralement au niveau politique, et qui impose, d'urgence, à l'institution ecclésiale une réflexion.¹ Jean-Blaise Fellay s'interroge sur le manque de culture historique des nouvelles générations, sur la sécularisation, sur la nouvelle conception du temps marquée par la rupture et le provisoire, mais aussi sur la difficulté de notre Eglise à dépasser les cadres d'une morale bourgeoise, pour mettre le rapport à Dieu et la vie spirituelle intérieure au centre de son enseignement.

Lors d'une réunion de clergé, un curé d'expérience s'écria : «Il nous faut bien voir que dans dix ou vingt ans, ce sont des laïcs qui reprendront nos paroisses !» Je me suis dit que c'était faire preuve d'un bel optimisme ! Je suis admiratif de l'engagement de nombreuses femmes, et d'hommes aussi, en faveur des paroisses. Actuellement, nous disposons de laïcs engagés - et souvent bénévoles - qui portent avec dévouement des tâches pastorales, mais qu'en sera-t-il dans vingt ans ? Quand je vois, dans certaines paroisses, l'absence des 15-30 ans, je doute fortement que, parmi ces absents, ils seront nombreux à sacrifier leurs dimanches pour des services liturgiques (qui de toute façon ne les intéressent pas), donner du catéchisme (auquel ils ne croient pas) ou s'engager d'une manière ou d'une autre, *gratis pro Deo*, au service de l'Eglise. Ce qui veut dire que dans vingt ans, si rien ne change, nous retrouverons les mêmes laïcs dévoués qu'aujourd'hui, avec autant d'années en plus.

On a vu cela, il y a cinquante ans, dans les domaines de la santé et de l'enseignement. Dans les régions catholiques, ces services étaient portés en bonne partie par les

congrégations religieuses. Leur modèle a longtemps déterminé le style de vie des laïcs. Il paraissait tout à fait naturel que des institutrices ou des infirmières soient peu payées, restent célibataires et ne comptent pas leurs heures de travail. Puis le virage s'est pris de manière radicale, et sans doute irréversible. Le travail social s'est laïcisé, il a été pris en charge par l'Etat, l'apport financier s'est fait substantiel.

Peut-on donc imaginer que des jeunes qui trouvent actuellement les cérémonies ennuyeuses et vides de sens, l'enseignement inapplicable et absurde, l'«institution ecclésiastique» étrange, voire odieuse, se mettent à s'engager dans la liturgie, la catéchèse ou l'action caritative ? Ce serait un bien admirable retournement. Cette situation ne va pas s'améliorer sans un sérieux effort en direction de la jeunesse. Et cet effort ne peut réussir sans une réflexion exigeante sur l'Etat actuel de l'Eglise. Il ne suffit pas de déplorer la désaffection de la jeunesse, elle a des causes. Et, comme toujours, une

* Historien, directeur du Centre inter-diocésain de formation théologique.

partie de ces causes se trouve dans les choix de la génération précédente. Il vaut la peine d'y réfléchir.

Sécularisation

Première remarque, il faut nuancer le bilan. Il suffit de traverser la Suisse romande pour remarquer de grosses différences entre les régions et les paroisses et cela n'est pas le fait du hasard. Ceci dit, les études de sociologie religieuse, en France comme en Suisse, s'accordent sur ce phénomène de distanciation des jeunes d'avec les institutions ecclésiales, à quelque confession qu'ils appartiennent. Il y a toutes sortes de raisons à cela.

Certaines sont extérieures : on ne peut pas dire que les médias ou l'enseignement soient très tendres à l'égard des Eglises. Il règne actuellement un soupçon généralisé à l'égard des religions, accusées d'être des sources de fanatisme et de violence. Et même si l'on ne met pas tout le monde dans le même sac, certains commentateurs laissent entendre que c'est parce que le christianisme a été, chez nous, tenu en laisse par les pouvoirs séculiers, qu'il se montre actuellement moins agressif que d'autres. Le fait que les Etats les plus athées et les plus anti-religieux se soient montrés les plus sanguinaires et les plus oppressifs au siècle dernier n'a, semble-t-il, pas du tout pénétré la réflexion contemporaine.

Le principe «religion égale intolérance» est un dogme actuellement, et tant pis pour Jésus, François d'Assise ou Gandhi. Et sans considérer, non plus, que les sources premières de la démocratie et des droits de l'homme découlent des positions de théologiens et de juristes chrétiens du Moyen Age et de la Renaissance. Mais ce serait trop demander au manque de culture politique et historique qui règne dans les médias grand public que d'imaginer même cela. Ce déficit de connaissances touche même largement l'enseignement supérieur.

D'une manière plus générale, les sociétés européennes sont touchées par le phénomène de la sécularisation. Les parents ont été atteints, les enfants le sont davantage encore. Les années soixante et septante ont créé les conditions du changement. La massification scolaire, le désintérêt pour la pratique religieuse ont fait le lit d'un détachement dont on mesure aujourd'hui les retombées démographiques. «Le pontificat de Paul VI (de 1963 à 1978) coïncide avec la désaffection des femmes - émancipées par la société civile, mais interdites de contraception par l'encyclique *Humanae vitae* - pourtant plus pratiquantes. Les enfants non baptisés des années 60 et 70 ont grandi et, à leur tour, négligent de transmettre une religion à laquelle on n'a jamais tenté de leur faire croire. D'autant moins que l'enseignement des religions à l'école, sujet à polémique depuis des années, se heurte toujours au veto des profs», note une étude française.²

En effet, les «sans-religion» sont passés de 10 % en 1966, à 45 % en 1996 et même à 63 % chez les 18-24 ans français. Alors même que «l'anticléricisme n'a plus cours et que les grandes idéologies athées, comme le marxisme, sont passées de mode», on constate chez les jeunes «une vraie sécularisation, et pas seulement le détachement d'une Eglise. Ce qui ne les empêche pas de se poser des questions d'ordre métaphysique, sur la création du monde ou la vie après la mort. Mais ils y apportent des réponses matérialistes en se référant aux sciences, en invoquant la théorie du big bang ou le darwinisme.»

En effet, la sécularisation, selon Peter Berger, est un «processus par lequel des secteurs de la société et de la culture sont soustraits à l'autorité des institutions et des symboles religieux. (...) Elle affecte la totalité de la vie culturelle et de l'idéation. Elle se traduit ainsi par la disparition des motifs religieux dans l'art, la philosophie, la littérature et - ce qui est le plus important - par le développement des sciences à titre de perspective autonome, franchement séculière.»



Les ruptures dans la tradition religieuse se produisent, tout à fait logiquement, en parallèle avec les ruptures dans les traditions familiales. Car la famille, l'enquête suisse de Roland Campiche le montre, reste un lieu fondamental pour la constitution de l'identité religieuse.⁵ Il cite le sociologue Jean Kellerhals : « Depuis les années 60, la distribution des rôles entre mari et femme, l'indissolubilité du mariage se sont effondrés, les différents modes de cohabitation (mariage, compagnonnage, famille monoparentale...) coexistent sans être vraiment régulés, la probabilité de la séparation et du divorce introduisent le provisoire dans le mariage et influent sur l'équilibre des relations. L'obligation de séduire ou de convaincre prend le pas sur l'autorité. Cela entraîne une influence directe sur le message religieux, porté par une institution, l'Eglise, dans laquelle l'autorité, le dogme, la morale jouent un rôle central. Il est clair que c'est un défi de dialoguer avec des

jeunes habitués désormais à se mouvoir dans les cadres du provisoire. »

Dans le domaine de la morale sexuelle et du couple, la rupture est la plus marquée. « Il faut reconnaître que la morale chrétienne dans son ensemble est refusée. Pourquoi ? Parce que, pendant longtemps, elle est apparue comme un moralisme plus qu'une morale et au lieu d'être dynamique, elle est devenue sclérosée. Devenue moralisante, moralisatrice, légalisante, desséchante, la morale était plus mortifère que vivifiante à leurs yeux.

Bien plus, il ne peut y avoir de morale chrétienne sans prière personnelle, communautaire, sans vie spirituelle et sans fondements théologiques. Depuis des décennies, la morale chrétienne était présentée comme un en soi et était restée comme un vestige, le dernier, d'une christianisation d'antan. Les principes de la morale chrétienne devaient être appliqués sans fondements. Beaucoup de parents se sont inquiétés de la

cessation de la pratique religieuse de leurs enfants, infiniment plus que de l'éducation de leur foi. Qu'est-ce qu'une pratique sans foi ? De même, des jeunes se sont vus inculquer des principes de morale qui ne trouvent leur explication que dans la foi ; sans foi : pourquoi une morale dite chrétienne ?⁴ C'est en effet la question à poser.

Les jeunes, même issus de milieux chrétiens, envisagent les « expériences sexuelles précoces, l'utilisation des contraceptifs, les relations sexuelles préconjugales, la cohabitation juvénile, voire l'avortement, comme des possibilités qui leur sont offertes pour se libérer et regardent parfois avec étonnement et condescendance les chrétiens qui n'acceptent pas ce genre de pratiques ; ils avouent ne pas comprendre l'enseignement officiel de l'Eglise dans ce domaine. (...) Ils reprochent souvent aux adultes de faire de leur sexualité un tabou, une chose secrète, et par là quelque chose qui attire et se vend. En revanche, leur façon de vivre leur sexualité est une manière d'être en relation. Les jeunes chrétiens aiment souligner combien l'Evangile est discret dans ce domaine, à l'inverse de l'Eglise... »

Or que devrait être la morale sinon une école du bonheur ? Tout le matériau éthique (exhortations, interdits, lois, valeurs, préceptes, normes) ne vise qu'à éviter aux individus et aux sociétés de s'égarer dans des chemins qui conduisent à la perte de soi-même. « Si tu veux réussir ta vie, voici ce que tu dois faire, et ce que tu dois éviter », dit la morale. Car ce qu'elle recherche, c'est en définitive la vie de l'homme », note un théologien et éducateur chrétien.⁵ Mais y a-t-il place pour un vrai débat moral dans notre formation religieuse ?

La liturgie aussi connaît ses problèmes. Les jeunes, pour la plupart, s'y ennuiant. Ils ont l'impression qu'il ne s'y passe rien, ils ont l'habitude de spectacles « qui déménagent » et, sans formation spirituelle, comment peuvent-ils entrer dans le chemin du silence et de l'intériorité ?

Ce qui ne veut pas dire que le religieux disparaît. De manière significative, l'enquête suisse fait état d'une progression de la prière chez les jeunes entre l'enquête de 1993 et de 1996. Mais la demande de spiritualité se fait sur une bande large qui va de l'ésotérisme au satanisme, en passant par les spiritualités orientales. Et surtout, elle reste centrée sur l'individu. Le succès du bouddhisme en ce sens n'étonne guère. Quand il découvre la misère humaine, le Bouddha se retire dans la solitude pour y apprendre le détachement. Nous sommes dans une période de détachement de la société et de concentration sur l'individu.

Crise de la citoyenneté

L'individualisme touche l'Eglise comme l'ensemble de la culture. Les années 70 contestaient les institutions, mais gardaient la confiance dans la capacité de réaliser une société plus égalitaire par des changements politiques. Cette espérance a largement disparu. On n'attend plus le salut de l'Etat, considéré comme un organisme de compensation des secousses économiques ; ni de l'économie, dont on attend seulement l'augmentation - ou le maintien - du niveau de vie. C'est à l'individu de trouver son bonheur. A lui, et à son petit groupe de proches.

« Vous avez des problèmes avec la jeunesse dans l'Eglise ? » me disait un homme politique. « Etes-vous venu dans une assemblée d'un parti traditionnel ? Il n'y a que quelques militants, et aucun jeune ! » Même remarque à l'ACAT ou au Club Alpin. C'est même assez pathétique d'entendre, dans un grand club, des membres qui se sont dévoués pendant des décennies dans les organisations de jeunesse constater qu'ils ne sont plus suivis.

Crise de la vie politique active, de la vie associative, mais c'est peut-être du côté de l'Ecole que viennent les signaux les plus inquiétants. L'automne passé, les collèges et lycées, dans plus d'une ville, ne parvenaient

pas à trouver de remplaçants. Beaucoup de jeunes professeurs quittent le métier après une ou deux années d'activité, et l'on parle dans certains cantons de 30 % des enseignants en congé maladie, souvent tout simplement par déprime. Des professeurs avec trente ans de métier se disent découragés : indiscipline, violences, désintérêt pour l'école chez de nombreux élèves et, fait nouveau, des parents qui se mettent du côté des enfants dès que les conflits interviennent. « Il faut avoir la vocation pour rester ! » entend-on jusque dans les milieux les plus laïcs ! L'École porte aussi sa part de responsabilité, trop de réformes ont voulu, dans une perspective égalitariste, couper le rapport entre la famille et les élèves. Cela n'a favorisé ni l'égalité ni le lien entre l'école et la société.

La société civile n'en a pas encore pris conscience, mais le repli individualiste la menace désormais plus gravement encore que l'Eglise. Où sont proposées aux jeunes des perspectives de dévouement, de service du prochain et de la collectivité ? Qui présente une vision du bien commun, un idéal plus large que la satisfaction des besoins privés ? Ni le développement économique, même durable, ni l'épanouissement individuel ne compenseront la perte de la dimension sociale.

Expériences spirituelles

Quant à l'Eglise, elle doit aussi s'interroger. A-t-elle suffisamment mis le rapport à Dieu au centre de son enseignement ? Ose-t-elle parler du bonheur de l'amour personnel avec le Christ ? Là où la dimension spirituelle fait défaut, les valeurs humaines se dégradent. Il faut un Père pour que les hommes soient frères. Sans cela, les retours éthiques et disciplinaires qui se préparent se feront sous une forme autoritaire.

J'ai eu la chance de rester en contact avec la jeunesse depuis plus de trente ans. Je connais ses aspirations et ses générosités. Il faut

avoir vécu des Journées mondiales de la jeunesse, comme à Manille, avec quatre millions de jeunes pendant 24 heures sur une même place, dans un climat souriant, aimable, pas idéologisé pour deux sous : des jeunes sachant prier, chanter, danser, célébrer, simplement et fraternellement. L'expérience s'est renouvelée à Paris et à Rome, au grand étonnement des sociologues. Je me souviens de soirées de camp vocation, pendant lesquelles des adolescents de 13 à 15 ans méditent pendant plusieurs heures dans un silence étonnant, à la lueur des bougies, sur les dons du Saint-Esprit. Et toutes ces retraites en montagne, quand une équipe débouche sur un sommet, après avoir tracé son chemin dans la neige, avec un sentiment de fierté, d'émerveillement et de profonde communion. Les discussions qui suivent, au refuge, n'ont plus rien de superficiel ou de convenu.

Tous ceux qui s'occupent de jeunes le savent, il faut non seulement leur offrir quelque chose, mais aussi beaucoup exiger d'eux. On ne peut pas parler de Dieu et ne proposer que de tièdes expériences. Peut-être est-ce le Dieu trop embourgeoisé de la génération antérieure qui éteint les aspirations généreuses de beaucoup de nos jeunes.

J.-B. F.

¹ Le thème du 10^e symposium du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (Rome, avril) était « Les jeunes d'Europe dans le changement, un laboratoire de la foi » (n.d.l.r.).

² Cf. **Sylvette Denèfle**, *Sociologie de la sécularisation, Etre sans religion en France à la fin du XX^e siècle*, L'Harmattan, Paris 1997, 304 p.

³ **Roland Campiche**, *La religion, un défi pour les Eglises*, Institut d'éthique sociale de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, 2001.

⁴ **Bernard Mollat**, *Jeunesse*, in « Dictionnaire de la vie spirituelle », Cerf, Paris 1989, pp. 581-602.

⁵ Cf. **Xavier Thévenot**, *Aujourd'hui quelle morale ?*, Secrétariat national de l'aumônerie de l'enseignement public, Cahier n° 8, Paris février 1979, p. 9, cité par **B. Mollat**, *op. cit.*, p. 597.

L'abattage rituel des animaux

par Pascal KRAUTHAMMER,* Zurich

Fin 2001 - début 2002 : les Suisses débattent avec passion de l'abattage rituel des animaux. Le Conseil fédéral propose en effet de lever l'interdiction de ce mode d'abattage. Face à la levée de bouclier qui s'en suit, le conseiller fédéral Pascal Couchepin renonce en mars 2002 à modifier en ce sens la loi sur la protection des animaux. Pascal Krauthammer revient sur cette affaire en replaçant le débat dans son contexte historique.

S *chächten*, égorger, désigne en allemand le mode rituel juif et musulman d'abattage du bétail : il consiste en l'incision dans le cou à travers la trachée et l'œsophage de l'animal, sans étourdissement préalable. Etymologiquement, le mot allemand *schächten* dérive du verbe hébreu *schachat* (abattre) et du nom *schechita* (abattage). La méthode rituelle d'abattage repose chez les juifs sur la Thora et surtout sur le Talmud, tandis que les musulmans se réclament entre autres du Coran, la Révélation divine apportée par Mahomet.

Les abattages rituels sont opérés par des spécialistes ayant bénéficié d'une formation poussée. Le couteau d'abattage est l'instrument auquel on recourt ; la lame en présente un tranchant impeccable, qui doit être exempt de toute imperfection : après l'incision, il convient de veiller à ce que l'animal perde la totalité de son sang, du moment que le sang passe pour être le support de l'âme et de la vie et ne saurait donc servir d'aliment à l'homme.

Ceux qui critiquent l'abattage rituel le considèrent comme cruel envers les animaux ; ils partent de l'idée que les animaux abattus ne perdent conscience qu'après 15 à 25 secondes après l'incision. Face à cette opinion, de nombreuses expertises en viennent à la conclusion qu'au moment de

l'abattage, l'animal perd immédiatement conscience et ne souffre ni avant ni pendant ni après l'incision mortelle.

Protection des animaux et xénophobie

La révision de la loi sur la protection des animaux prévoyait l'abolition de l'interdiction de l'abattage rituel. Tandis que les évêques suisses se prononçaient clairement en faveur de l'abolition, le projet se heurta à un refus avant tout dans les cercles de la protection de la nature. L'opposition massive contraignit finalement le Conseil fédéral à renoncer à l'assouplissement de l'interdiction de l'abattage rituel. Voici les motifs historiques d'un débat conduit de manière émotive.

En 1891, la direction centrale des associations alémaniques de protection des animaux lançait la première initiative populaire en Suisse : en tant qu'article 25bis,

* Journaliste et juriste zurichois, Pascal Krauthammer a consacré sa thèse de doctorat au thème *Das Schächtverbot in der Schweiz : Die Schächtfrage zwischen Tierschutz, Politik und Fremdenfeindlichkeit* («L'interdiction de l'abattage rituel en Suisse : entre protection des animaux, politique et xénophobie»), Schulthess 2000.

une interdiction devait désormais rendre impossible l'abattage rituel. Afin de convaincre le peuple de la nécessité de pareille interdiction, les protecteurs des animaux firent démarrer une campagne médiatique de grand style qui présentait incontestablement des composantes antisémites.

Les tracts, les conférences, les produits de la presse ainsi que les lettres de lecteurs regorgeaient de préjugés et de clichés anti-juifs. C'est ainsi que, dans de nombreuses allusions, les adversaires de l'abattage rituel reprirent la légende du meurtre rituel et rendirent les juifs responsables des méfaits de l'économie moderne. Ils utilisèrent en outre les juifs d'Europe orientale comme objets de l'agitation antisémite. Et pour finir, on retrouve dans la campagne des adversaires de l'abattage rituel le thème de la grande conjuration juive contre l'univers. On lisait ainsi, dans une poésie publiée par l'influente *Berner Volkszeitung* du 19 août 1893, un jour avant les votations :

«Israël ignore toute pitié
Il s'enhardit toujours davantage ;
Si nous ne le forçons à plier
Le juif nous mettra en cage.»

Le 20 août 1893, la majorité des électeurs se prononça en faveur de l'interdiction de l'abattage rituel, contre la volonté du Conseil fédéral et des chambres qui voyaient dans cette interdiction une atteinte à la liberté de foi et de conscience. De toute évidence, l'initiative était acceptée surtout dans les régions du pays dans lesquelles la presse et les sociétés locales de protection des animaux militaient pour l'interdiction de l'abattage rituel en recourant à une idéologie anti-juive.

La Suisse romande, que n'entachait pas cette tendance, s'exprima contre l'interdiction. La question de l'abattage fut présentée comme un problème antisémite, hostile aux juifs. «On a voté pour ou contre le juif», déclarait *La Liberté* après les vota-

tions. La *Berner Volkszeitung*, dans son analyse crue du résultat des votations, n'hésita pas à écrire : «La Suisse n'est pas encore enjuivée.»

Le but véritable des promoteurs de la votation populaire était d'annuler l'émancipation des juifs suisses, tout juste obtenue de haute lutte. En Suisse, où régnait certes un antisémitisme latent, qui n'était cependant pas exploité sur le plan de la politique partisane, la question de l'abattage rituel devint le point de cristallisation d'un débat de droit constitutionnel. L'initiative en faveur de l'abolition de l'abattage rituel dut son acceptation au premier chef à l'hostilité anti-juive répandue dans la population. La protection des animaux en revanche n'a joué qu'un rôle mineur.

Réalité politique

Dans les années 70 du XX^e siècle, on sortit de la Constitution l'interdiction de l'abattage rituel pour l'introduire dans la loi sur la protection des animaux. Dans le cadre d'une révision d'ensemble de la loi sur la protection des animaux, le Conseil fédéral caressait l'idée, à la fin de l'an dernier, d'autoriser aux juifs et aux musulmans l'abattage rituel. Dans son commentaire de la consultation populaire, le Conseil fédéral estimait qu'une interdiction de l'abattage rituel était en contradiction avec la liberté religieuse, telle que la garantit la Constitution fédérale.

Les milieux d'Église firent leur cette argumentation et se prononcèrent en faveur d'un assouplissement de l'interdiction, en accord avec les organisations faïtières des juifs et des musulmans en Suisse. En revanche, la majorité des cantons se prononçait contre l'abolition, de même que le Parti social-démocrate de Suisse. Le Conseil fédéral se heurta à un refus unanime de la part des protecteurs des animaux, des paysans, des associations professionnelles,

des vétérinaires et de la fondation en faveur des consommateurs.

A l'intérieur de la population, la proposition du Conseil fédéral suscita un débat à fortes composantes émotives, où l'on vit réapparaître en partie des tendances antisémites et anti-musulmanes. On n'en vit pas seulement l'écho dans des lettres de lecteurs, aux relents anti-juifs et xénophobes, mais encore dans toute une correspondance diffamatoire, adressée à des personnes juives ou non juives. C'est dans ce contexte que la Commission fédérale contre le racisme condamna «les accents antisémites et anti-musulmans qui connotent toujours la discussion» sur l'abolition de l'interdiction de l'abattage rituel.

Suite à l'opposition massive à l'abolition de l'interdiction, le Département fédéral de l'économie renonça en fin de compte à modifier quoi que ce soit dans la loi sur la protection des animaux ; cette mesure était prise, fit savoir le Département, «dans l'intérêt de la paix confessionnelle». L'importation de viande et d'animaux abattus selon les prescriptions juives et musulmanes doit toutefois être expressément inscrite dans la loi.

Une initiative anticonstitutionnelle

Se basant sur l'intention initiale du Conseil fédéral - abolir complètement l'interdiction de l'abattage rituel -, la Protection suisse des animaux lança le 29 janvier une initiative populaire à tendance, entre autres, anti-abattage rituel : d'une part, et conformément au texte de l'initiative, l'interdiction de l'abattage rituel devrait manifestement retrouver son ancrage dans la Constitution fédérale ; d'autre part, devrait également être prohibée l'importation de viande abattue rituellement, musulmane ou juive, comme le confirma un haut responsable de la Protection suisse des animaux à radio *DRS*.

Quelques jours plus tard, le président de ladite société se montrait disposé à «envisager un compromis» sur ce point précis, acceptant que le Conseil fédéral autorise à l'avenir l'importation. Finalement, au printemps, l'Association contre les usines d'animaux (ACUSA) lançait une initiative populaire fédérale contre les usines d'animaux, qui ne laissait plus de doute : elle visait l'interdiction de l'abattage rituel et de l'importation de viande kasher ou halal, et demandait même l'interdiction de l'abattage rituel de la volaille.

Comme le faisait remarquer le professeur Thomas Fleiner, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Fribourg, l'interdiction d'importer la viande traitée rituellement ne constituerait pas seulement une atteinte grave à la liberté religieuse, mais serait tout simplement anticonstitutionnelle et se verrait condamnée par l'Organisation mondiale du commerce. En plus d'aspects juridiques, l'initiative de la Société suisse de protection des animaux pose avant toute chose le problème concret des minorités religieuses en Suisse. Si l'on devait interdire l'importation de viande kasher ou halal, les juifs et les musulmans de notre pays se verraient placés devant l'alternative : ou devenir végétariens, ou quitter la Suisse.

P. K.

(traduction J.-B. Lang)

Consultez notre site Internet !

www.choisir.ch

Mise à jour régulière

Nombreux liens avec d'autres sites

Table des matières interactive

Archives des articles importants

Notre nouvelle rubrique : *Livres propos*

Romands en Suisse : occuper le terrain

par Jean-Claude HUOT,* Lausanne

La Suisse est fière de sa diversité culturelle, mais pour les Romands actifs sur le plan national, la fierté doit céder la place à la vigilance, car trop souvent les minorités latines sont oubliées. Et trop souvent aussi celles-ci brillent par leur absence. Il est plus commode de se plaindre des «SuisseS alémaniques» que d'investir la place fédérale pour y faire passer une autre sensibilité. Jean-Claude Huot a travaillé et vécu quatorze ans à Berne ; sur la base de son expérience au secrétariat de la Commission Justice et Paix, il se penche sur les relations entre Romands et Alémaniques.

Travailler et habiter à Berne est agréable. Quand nous nous y sommes installés, en 1988, mon épouse et moi avons été accueillis avec gratitude : «Enfin des Romands qui osent traverser la Sarine !»

Contrairement aux idées reçues, le suisse allemand (la langue) ne constitue pas un obstacle insurmontable. Dans le quartier de Berne ouest où nous habitons, on nous parlait généralement en allemand ; il est vrai que de nombreux étrangers, dont la langue maternelle n'était pas le suisse allemand, y résidaient. Sur le plan professionnel, l'usage de l'allemand est la règle, même si le français reste encore bien maîtrisé parmi les universitaires alémaniques (mieux que l'allemand en Suisse romande). Certes, pendant les pauses, dans la communication informelle, le suisse allemand reprend le dessus. Mais peut-on reprocher à quelqu'un de pratiquer sa langue maternelle ?

La ville de Berne aime cultiver sa francophilie ancestrale. Les francophones bénéficient également du fait que le canton est bilingue. La documentation pour les votations fédérales et cantonales, la déclaration d'impôts, ainsi que tous les docu-

ments administratifs cantonaux sont accessibles en français.

Pendant, si la capitale fédérale veut recevoir dignement les Confédérés qui parlent une langue nationale autre que l'allemand et qui s'installent dans ses murs ... elle ne veut pas oublier pour autant les impératifs financiers. Ainsi la Ville a décidé, au début de l'année 2002, de supprimer son subside à l'école française destinée principalement aux fonctionnaires francophones.

Au nom de l'efficacité

Cette décision illustre un des problèmes récurrents de la défense des minorités : le rapport coût - efficacité. A plusieurs reprises, j'ai entendu des réflexions du genre : «Interpeller des parlementaires romands ? mais ça ne sert à rien, ils n'ont pas d'influence !», «traduire en italien ? mais ça coûte trop cher pour un si petit public !», «traduire en français, oui, mais un résumé

* Depuis ce printemps, Jean-Claude Huot est secrétaire permanent de la Déclaration de Berne.

seulement». Ces remarques font mal, car elles font sentir brutalement le poids du rapport de force existant.

Il est vrai que convaincre le public suisse alémanique est nécessaire pour faire passer un projet. On l'a vu pour la votation sur l'ONU. Au sein des chambres fédérales, il en va de même. Pour faire basculer une majorité, passer par les parlementaires romands est rarement très efficace, car leur influence reste limitée au sein de leur groupe parlementaire. L'argument de l'efficacité est donc redoutable ; il autorise les acteurs nationaux à ne penser et communiquer qu'en allemand. Et il entraîne la scène politique fédérale dans un fâcheux cercle vicieux. Sur le plan médiatique, *Arena* fait pulser le rythme du débat politique bien plus que *Droit de Cité*. Puisqu'il faut toucher le public alémanique, les présidents et secrétaires généraux seront de préférence alémaniques. Le résultat en est une aggravation de la perte d'influence des Romands et des Tessinois.

Une majorité tend à vivre pour elle-même et à ignorer les minorités. Ce phénomène apparaît sans qu'il y ait nécessairement volonté discriminatoire. Par exemple, quand un Suisse alémanique dit *schweizerisch* (suisse), il ne pense pas nécessairement à la Suisse entière. S'il veut signifier toute la Suisse, il précisera *gesamt schweizerisch*. Le langage courant porte en lui l'ignorance des autres cultures.

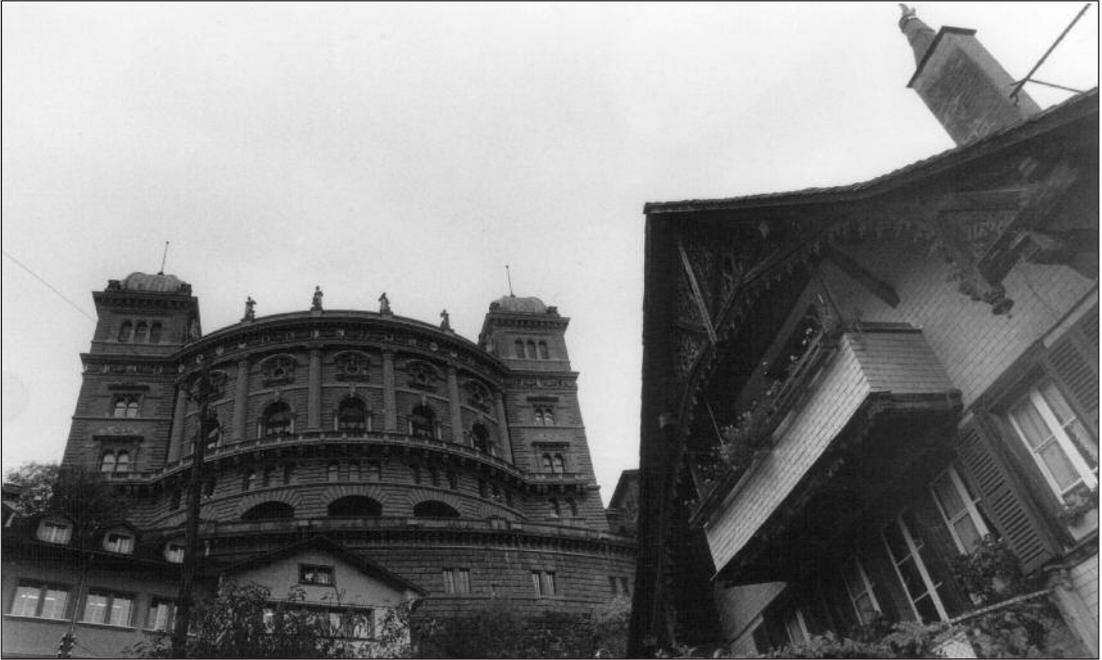
Il m'est arrivé d'être ainsi sollicité : «Il manque un Suisse romand, peux-tu venir ?», quelques jours à peine avant une réunion, dont la date, le lieu et l'ordre du jour étaient déjà fixés. La pression du temps, le souci d'être efficace et rapide conduisent à de telles maladresses. Je suis moi-même tombé dans ce piège une fois ou l'autre : après avoir réuni des Alémaniques pour constituer un groupe de travail, je réalisais que je n'avais fait appel à aucun Romand... ni à aucune femme ! C'est le pire scénario possible, car on risque de mettre en concurrence un Romand et une femme alémanique.

Aussi j'insiste maintenant sur la règle suivante : quand on constitue un groupe de travail, une commission, un conseil, il faut commencer par rechercher des candidats au sein du plus petit bassin de population et terminer par le groupe dominant. Autrement dit, pour un organe national, il faut donner sa préférence aux Tessinois, puis aux Romands, poursuivre avec les femmes, les jeunes, etc., et terminer avec les hommes alémaniques.

Cette règle devrait également s'appliquer aux postes à responsabilité sur le plan national. Les Romands occupent aussi peu de fonctions dirigeantes au sein des organisations non gouvernementales qu'au sein de l'administration fédérale ou des partis politiques. Par exemple, aucune des œuvres d'entraide membres de la Communauté de travail ou de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés n'est dirigée au niveau opérationnel par un ou une Romande. Et rares sont les présidents francophones ou italo-phones. Ces organisations ont certes des antennes romandes et parfois tessinoises, mais les décisions sont prises à Lucerne, Zurich ou Berne. Bien sûr, il arrive qu'un collaborateur d'un secrétariat romand joue un rôle actif sur le plan national, mais cela reste exceptionnel. Dès lors, il n'est pas étonnant que les latins soient faiblement représentés lors des séances de travail nationales de ces organisations.

Communication interculturelle

De ce fait, la définition des politiques, des stratégies et des contenus se conçoit et s'articule en allemand. Seule la communication est pensée de manière différenciée en fonction des régions linguistiques. C'est bien, mais cela ne suffit pas. Car penser en français, en italien ou en allemand est chose différente. On utilise dans chacune des langues nationales des structures de pensée et des concepts différents. Allez rendre



Berne, Palais fédéral.

en allemand la richesse du concept de *ci-toyenneté* ou faire sentir en français toute la plénitude de l'idée de *Heimat* ! «Traduire c'est trahir un peu», je l'ai constaté à maintes reprises en corrigeant des traductions de l'allemand en français. Les modes de fonctionnement suisses ne tiennent pas assez compte de cette réalité.

L'usage veut que lors de réunions nationales, chacun parle dans sa langue.¹ Cette pratique oblige en principe chaque participant à entrer dans la logique de pensée de l'autre langue. La communication reste difficile dans de telles conditions.

Très régulièrement, je me suis énervé du fait qu'un participant alémanique répétait ce qu'un francophone avait déjà dit ; mais pour qu'un message passe, bien souvent, il doit avoir été énoncé au moins une fois en allemand. Il m'est même arrivé (heureusement ce cas de figure est resté unique) de voir un texte approuvé en français, être ensuite refusé et retiré sur la base de sa traduction allemande.

Ces difficultés de communication sont normales dès qu'on passe d'un espace culturel à un autre. Mais on l'oublie. Ayant travaillé auparavant sur le plan européen, je m'étais amusé de ces quiproquos liés à la diversité culturelle. Il existe des cours pour affronter de tels problèmes. En Suisse, on commence à en découvrir la portée avec l'intégration des communautés étrangères extra-européennes, mais pour la communication entre Confédérés, ces difficultés de communication restent sous-estimées.

Il est pourtant nécessaire de maîtriser ces problèmes si l'on souhaite un enrichissement mutuel. Plusieurs débats actuels pourraient grandement profiter de l'apport de plusieurs cultures. Ainsi le rôle de l'Etat face à la société civile et à l'économie est perçu différemment selon la culture à laquelle on appartient : mettre en commun ce patrimoine permettrait d'imaginer des solutions échappant au conflit idéologique sur le plus ou le moins d'Etat. La relation homme-nature est également tributaire

d'une approche différente de part et d'autre du Rhin ; au moment où il faut inventer de nouvelles manières d'être au monde, une mise en commun s'avèrerait opportune. La relation à l'autorité, telle que vécue au sein de nos diverses cultures, mériterait elle aussi d'être mise en commun, tant au sein de l'Eglise que dans notre Etat fédéral.

Investir la place fédérale

Si les Romands restent absents de la scène nationale, comme ils le sont actuellement, aucun vrai dialogue interculturel ne pourra avoir lieu. Et la Suisse restera ce qu'elle est, un pays où les cultures se croisent et se côtoient sans vraie compréhension réciproque. Il serait tout de même paradoxal que les voisins de la Suisse fassent mieux qu'elle dans ce domaine !

Les Romands auraient tort de rester repliés sur eux-mêmes. Afficher son ouverture en direction de Paris et de Bruxelles est hypocrite si l'on refuse le commerce constructif avec ses concitoyens d'autres cultures. Cela ne sert pas la cause romande, ni ne rend service à la Suisse. Il n'existe à ma connaissance aucune volonté d'écarter les minorités. Mais si celles-ci sont absentes, personne ne s'en aperçoit. La condition de minoritaire peut donc être utilisée comme levier pour faire entendre sa voix. Postuler à des postes de direction, occuper des sièges laissés vacants, s'inviter dans les processus de décision, formuler et défendre des propositions, il existe mille manières de rappeler son existence.

Les secrétariats romands des organisations nationales doivent revendiquer le traitement de dossiers nationaux. Pour accéder à une réelle prise en compte de ce qui se vit et se pense en Suisse romande, les organisations nationales doivent de leur côté accepter de traduire des textes du français en allemand. Les bureaux romands n'ont pas à être de simples instances de traduc-

tion de documents venus d'outre Sarine ; ils doivent aussi être des lieux de production ayant une pertinence nationale.

L'enjeu pour les Romands est d'être visibles entre Berne et Zurich de manière crédible. Il faut pour cela acquérir la faculté de penser «suisse», comme il importe de penser «européen» au sein de l'Union européenne, ou «mondial» aux Nations Unies. La défense crispée de ses intérêts particuliers, aussi légitimes soient-ils, ne donne pas une crédibilité d'envergure nationale. Utiliser des relais alémaniques peut s'avérer opportun. La Suisse alémanique est aussi plurielle que la Suisse romande, avec ses régions périphériques comme la Suisse orientale. S'allier à de telles régions peut aider à faire valoir son point de vue sur le plan national.

Enfin, connaître la culture de l'autre ne suppose pas seulement en maîtriser la langue, mais en percevoir les ressorts pour pouvoir en jouer. Ainsi, être *sachlich*, c'est-à-dire factuel, objectif, descriptif permet de mieux faire passer ses idées dans l'espace germanophone que les grandes envolées visionnaires.

Au terme de mes quatorze années passées à Berne, je suis convaincu que la Suisse a besoin de ses cultures latines pour poursuivre son aventure au sein du monde et de l'Europe. Malheureusement, la majorité alémanique oublie trop souvent leur existence. Le meilleur service que peuvent lui rendre les représentants de ces cultures, c'est de multiplier les initiatives, les propositions, les idées ayant une portée nationale. Bref, il faut occuper le terrain. La place fédérale ne demande qu'à être investie. Elle n'est pas peuplée d'ennemis, mais de compatriotes.

J.-Cl. H.

¹ Cela vaut en fait seulement pour les francophones et les alémaniques. Les italophones doivent parler l'une des deux autres langues.

Droit à l'alimentation Prospectives pour un Code de conduite

par Roberto PAPINI,* Rome

La FAO organise en son siège à Rome, du 10 au 13 juin, une réunion mondiale dans le but d'examiner les progrès réalisés depuis le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 pour réduire la faim dans le monde. L'adoption d'un Code de conduite sur le droit à l'alimentation permettrait de faire un pas concret dans l'éradication de cette plaie de l'humanité. Le professeur Papini en dégage les enjeux dans un article publié dans la revue «Aggiornamenti Sociali» (Milan, décembre 2001), dont nous proposons une version française légèrement raccourcie.

P eu après la fondation de l'UNESCO, un vif débat a opposé celui qui en était alors le directeur général, le célèbre biologiste Julian Huxley, au chef de la délégation française, le non moins célèbre philosophe Jacques Maritain. Il s'agissait de la «possibilité de coopérer dans un monde divisé». Huxley soutenait avec raison qu'il était nécessaire que les diverses cultures et religions partagent une même conception de l'action. Tout en étant d'accord sur le fond, Maritain contestait la possibilité d'une philosophie commune à des personnes professant des opinions et des credos différents. D'après lui, il était possible de s'entendre sur un ensemble de «principes pratiques communs» - en gros, les droits humains - que chacun justifierait selon ses propres convictions.

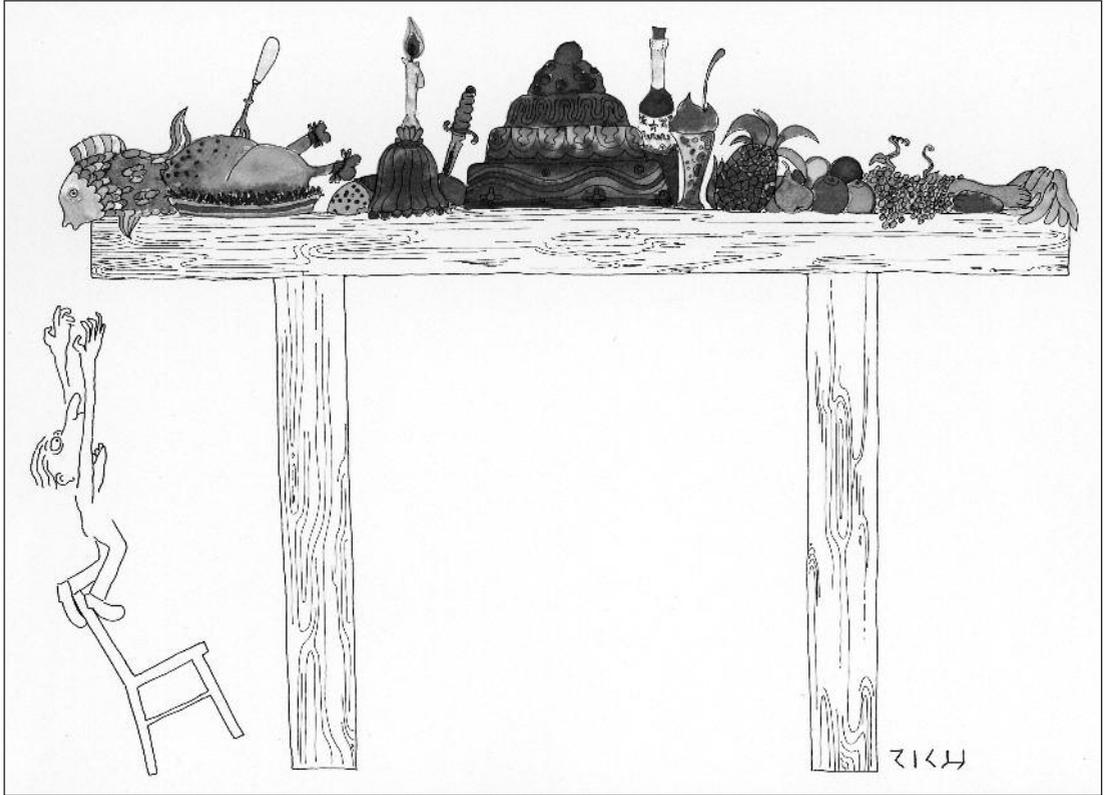
La globalisation nous pose une question très semblable, même si aujourd'hui les divergences culturelles sont encore plus marquées qu'à l'époque. Nous ne sommes pas encore parvenus au terme de l'histoire, un monde uniformisé selon le modèle occidental, imposé par le marché et la démo-

cratie. Nous sommes à peine sortis du stade de la lutte tribale pour accoucher, dans la douleur, d'une histoire commune à toute l'humanité.

Les difficultés sont bien connues : pauvreté extrême et consumérisme effréné, diversité des niveaux de développement économique et technologique, tensions politiques, différences culturelles et, surtout, divergences quant à l'échelle des valeurs et aux principes permettant une vie en commun. Personne n'est préparé à affronter cette nouvelle étape historique, pas même les religions à vocation œcuménique, trop liées à des contextes culturels régionaux dès qu'il s'agit du processus de mondialisation.

C'est dans ce contexte, marqué par les dramatiques événements du 11 septembre qui en ont exaspéré le côté conflictuel, que l'humanité se trouve confrontée à un problème urgent, celui de la faim dans le monde. Un problème qui témoigne d'une

* Secrétaire général de l'Institut international Jacques Maritain, professeur à l'Université LUMSA de Rome.



absence radicale de justice ; un problème qui est une honte pour l'humanité et qui rend problématique la recherche d'un ordre mondial. La justice sociale au plan global devient ainsi le critère qui va permettre de vérifier la validité des principes qu'on souhaite communs à toute l'humanité.

Concertation mondiale

Le Prix Nobel de la paix accordé cette année à l'ONU a une portée historique. Il constitue une reconnaissance de ce que cette organisation a réalisé, malgré ses défauts et ceux des Etats membres. Plus encore, il témoigne de ce qui pourrait être fait si les pays, grands et petits, collaboraient plus efficacement et étaient moins enclins à se retirer en cas de désaccord avec la politique de l'ONU. A la différence de la

Société des Nations entre les deux guerres, l'Organisation des Nations Unies possède une grande richesse : la participation des peuples, en d'autres mots, une communauté internationale composée d'organisations non gouvernementales, capables de tempérer la souveraineté des Etats.

Dans les circonstances actuelles, cette reconnaissance est une invitation à d'avantage d'audace pour résoudre concrètement les grands problèmes de l'heure, entre autres la faim, la pauvreté et le développement, en relevant le grand défi d'une concertation mondiale entre les Etats et les peuples.

En 1974, lors de la première conférence sur l'alimentation organisée par la FAO, un grand pas a été fait dans la lutte contre la faim.¹ D'autres ont suivi : la conférence organisée conjointement par la FAO et l'OMS en 1992, et surtout un événement en quelque sorte extraordinaire, le Sommet de

Rome de la FAO en 1996. Une volonté politique nouvelle s'est affirmée, d'autant plus décidée à extirper cette honte de l'humanité qu'on dispose aujourd'hui des ressources et des connaissances nécessaires et que le seul problème à résoudre est celui de l'accès (physique et financier) à la nourriture.

Pour toute une série de raisons, les pays intéressés n'ont pas donné suite à ces décisions, que ce soit au niveau législatif ou de la recherche des ressources nécessaires. D'autre part, déjà avant la chute du mur de Berlin, l'idée même de développement - matériel, intellectuel, «intégral», pour utiliser une expression empruntée à Maritain - traversait une crise, progressivement supplantée par un marché envahissant toutes les sphères de la vie humaine. Conséquence : la vision à moyen ou long terme des problèmes est remise en question ; tout se joue désormais sur le court terme, quand ce n'est pas en temps réel, comme dans le cas des marchés financiers.

Le pain, fondement de la vie

On a oublié que les investissements concernant les produits agricoles ne peuvent être traités à l'instar de n'importe quel autre produit commercial. Parce qu'ils constituent le fondement même de l'existence, ils nécessitent un programme ciblé. Ce thème constituera d'ailleurs un des principaux objets des prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce. La Banque mondiale invite à réfléchir sur les subsides à l'agriculture dans les pays riches et sur l'importance d'éliminer ou de réduire les barrières afin de ne pas défavoriser les pays en voie de développement.

Depuis le 11 septembre, le thème de la pauvreté - surtout celui de l'extrême pauvreté et de la faim - n'est plus un thème parmi d'autres. On a pris conscience de la globalité et de l'interdépendance des problèmes du monde et on a compris - pas seulement en

Occident - qu'ils constituent une composante essentielle de la sécurité à l'échelle planétaire.² Un large consensus existe aujourd'hui pour dire qu'il faut absolument éliminer, ou du moins contrôler, les causes économiques, sociales, culturelles et politiques des tensions actuelles. On a compris que la paix est étroitement liée à la justice.

Trouver un juste accès à la nourriture et à l'eau (un milliard de personnes en sont privées) est un problème que l'humanité doit absolument résoudre. Par le seul fait d'être appelé à l'existence, l'homme a un droit inaliénable au «pain quotidien» sans lequel la vie ne peut se développer. Ce droit est explicitement reconnu depuis 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. D'autres Chartes l'ont repris par la suite, en particulier le Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels de 1966.

Si le sens est clair, la mise en pratique reste insuffisante, même si deux Cours suprêmes, en Suisse en 1995 et en Inde cette année, ont reconnu qu'il pouvait faire l'objet d'une revendication en justice. Pour prendre au sérieux ce droit et les devoirs concrets qu'il entraîne pour la communauté internationale, il faut disposer d'un instrument juridique sur lequel tous soient d'accord. Le Sommet de Rome, en 1996, a tenté sans succès de promulguer une Convention, pour, finalement, inscrire dans le Programme d'Action (point 7.4) une invitation au Haut Commissariat pour les droits de l'homme de l'ONU à formuler «quelques lignes de conduite pour assurer la nourriture à tous». De là serait sorti plus tard le principal document juridique en la matière, le *General Comment* n° 12.

L'heure n'est plus aux tergiversations. Il est temps de clarifier le rôle des divers acteurs qui doivent s'engager dans cette lutte. En premier lieu, les Etats, qui doivent prendre toutes les mesures appropriées pour faciliter une solution progressive du problème. Puis, dans une alliance qui les engage, les ONG, la recherche scientifique, le

monde de la communication, l'ensemble de la société civile, les institutions publiques internationales, à commencer par les instances économiques et financières, les entreprises transnationales et finalement les Eglises.

Un Code de conduite

Il s'agit de repenser la globalisation et de l'ouvrir aussi à ceux qui n'en profitent pas, en établissant des règles valables pour tous. C'est pourquoi, il est important que l'idée d'un Code mondial de conduite sur le droit à une alimentation appropriée, qui définisse les responsabilités des divers acteurs sociaux en temps de paix comme dans des situations d'urgence, fasse l'objet d'un consensus général.

L'Institut international Jacques Maritain, avec le FIAN (Food First Information & Action Network) de Heidelberg et le Wanhhar (World Alliance for Nutrition and Human Rights) d'Oslo, a élaboré une esquisse, approuvée par une centaine d'ONG et qui a retenu l'intérêt de nombreux gouvernements.

Le directeur général de la FAO Jacques Diouf, dans un message adressé au Séminaire international organisé à Rome, en septembre dernier, par l'Institut international Maritain sur *Le droit à l'alimentation : un défi pour la paix et le développement au XXI^e siècle*, s'exprimait en ces termes : «Le projet d'un Code de conduite sur le droit à une alimentation adéquate répond à la demande de promouvoir des principes de justice. Il part du principe qu'une loi internationale plus précise, négociée par les Etats, serait utile pour unifier le droit à une alimentation adéquate et pour établir des critères plus clairs qui permettent d'évaluer les contributions ou les omissions des Etats, de la communauté internationale, des groupes et des individus.»

Le Code part de la conviction que la faim ne résulte pas du fait que la nourriture man-

que, mais plutôt de l'impossibilité d'accéder aux produits alimentaires. Il invite les gouvernements à ne pas se contenter de distribuer des aliments, mais à créer les conditions qui permettront à chacun de se nourrir par ses propres moyens, en réformant les structures sociales au profit des personnes privées de ressources agricoles et en mettant en place un réseau de sécurité sociale.

Dans les deux premières parties, le texte définit la nature du droit à l'alimentation et les buts du Code (art. 1-5). La troisième partie précise les obligations des Etats aux niveaux national et international et celles des Organisations internationales. Il propose aussi une réglementation des entreprises économiques afin que leurs activités ne conditionnent pas négativement l'accès à la nourriture (art. 6-9). La quatrième partie énumère les responsabilités de la société civile dans son ensemble et celle de chaque individu en particulier envers les personnes qui souffrent de la faim (art. 10-12). La cinquième (art. 13) signale les moyens nécessaires au développement, entre autres une politique agricole correcte et une gestion responsable des ressources terrestres. La sixième prévoit la création d'un organe indépendant de surveillance et les procédures de recours contre les violations du droit à l'alimentation (art. 14). Enfin, la septième prévoit les mécanismes de surveillance et de soutien (art. 15).

A une heure si dramatique pour la paix, alors que la guerre rend encore plus difficiles les conditions de vie de populations entières déjà frappées par la famine, il est important de rappeler avec force cette affirmation du Code : la nourriture ne doit jamais être utilisée comme un moyen pour exercer des pressions politiques et économiques (art. 5,5). D'où un «non» catégorique aux embargos commerciaux qui «mettent en danger l'accès à la nourriture dans d'autres pays» (art. 13,6), embargos qui causent la mort des civils innocents et qui, par le passé, se sont déjà avérés inefficaces pour faire plier des régimes d'oppression.

Au sujet des situations d'urgence humanitaire, le Code dit : «Les Etats fourniront aide et assistance humanitaire à tout pays qui en aurait besoin» (art. 7,5). En cas de conflit, les Etats «ne devront pas empêcher l'accès à l'aide humanitaire», mais le faciliter, afin d'éviter des catastrophes alimentaires et sanitaires parmi les populations civiles.

Le directeur général de la Banque mondiale James Wolfensohn s'est exprimé dans le même sens : il est temps d'agir tous ensemble «au niveau international sur des questions globales, et cela en prenant comme guide les pays en voie de développement, pays autonomes dans le choix et l'établissement de leurs programmes. Il faut aussi y intéresser le secteur privé, la société civile, les groupes religieux et les donateurs internationaux et nationaux. Il s'agit d'une coalition globale pour combattre le terrorisme, certes, mais aussi pour combattre la pauvreté.»³

Agir contre l'injustice

La lutte contre la faim et la malnutrition est un objectif incontournable si on veut affronter sérieusement le problème de la pauvreté. Elle se heurte à de nombreux ennemis sur les plans culturel, social et économique : d'abord, le manque de volonté politique et, souvent, l'absence d'institutions démocratiques appropriées.

Ce dernier point a été bien mis en lumière par les études d'Amartya Sen, Prix Nobel d'économie. De son côté, Joe Stiglitz, Prix Nobel d'économie cette année et ancien vice-président de la Banque mondiale (un des principaux critiques du *consensus de Washington*), l'a démontré : il est faux de penser que seul le développement du commerce et l'ouverture des marchés pourront résoudre la question.⁴ Les objectifs du Sommet de 1996 - surmonter la «faim extrême» d'ici 2015 - sont loin d'être atteints.

Si on veut vraiment éliminer ce fléau, il faudra adopter des stratégies adaptées.

Quelques gouvernements et de nombreuses ONG estiment que l'adoption d'un Code international de conduite pour le droit à l'alimentation permettrait de faire un grand pas en avant. Il est important que le Sommet mondial sur l'alimentation, qui se tient ce mois-ci, confie à l'ONU la charge d'élaborer ce Code où soient définies les responsabilités des uns et des autres. La mise en œuvre du droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire de millions d'êtres humains constituera ainsi un pas décisif vers la réalisation d'une justice globale.

R. P.

(traduction P. Emonet)

¹ Les gouvernements participant à la Conférence mondiale de l'alimentation avaient proclamé que «chaque homme, femme et enfant avait le droit inaliénable d'être libéré de la faim et de la malnutrition afin de développer pleinement ses facultés physiques et mentales». La Conférence s'était fixée pour objectif l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition avant dix ans. Pour de nombreuses raisons, d'ordre politique ou financier notamment, ce but n'a jamais été atteint.

² Voir à ce sujet l'article de Rick De Gendt, pp. 30-33 (n.d.l.r.).

³ **Wolfensohn J.**, *Una battaglia contro la povertà*, in «Republica», 7.10.2001, p. 17.

⁴ Jean Ziegler, rapporteur spécial de la Commission des droits humains de l'ONU, écrit : «...au droit à l'alimentation, les Etats-Unis, l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les principales sociétés transcontinentales privées opposent le *consensus de Washington*... Pour les peuples du tiers-monde, les conséquences de cette opposition entre droit à l'alimentation et *consensus de Washington* sont catastrophiques» (*Le Monde Diplomatique*, novembre 2001, p. 4).

Contre la pauvreté : la micro-finance

par Rik DE GENDT, journaliste, Bruxelles

*Ceux qui sont bien nourris
ont de nombreux problèmes,
ceux qui ont faim n'en ont qu'un*
Proverbe chinois

Deux arguments militent en faveur des projets de micro-financement : tout d'abord, la pauvreté menace la paix et la sécurité dans le monde plus sûrement que les guerres et le terrorisme ; ensuite, la coopération au développement, dans le cadre de projets à petite échelle, est souvent plus efficace que l'usage de grands moyens d'intimidation et de destruction. Lennart Båge, diplomate suédois, expert en coopération au développement et président depuis un an du Fonds international de développement agricole (FIDA), une agence spécialisée des Nations Unies basée à Rome,¹ guide cette réflexion.

Cela paraissait si beau ! En septembre 2000, au Sommet du Millénaire, à New York, les dirigeants du monde entier s'étaient engagés expressément à réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion d'êtres humains vivant dans une situation d'extrême pauvreté. Un an et demi plus tard, l'optimisme s'est déjà bien affaibli. «La situation de la sécurité alimentaire sur le plan mondial n'est pas ce que nous avons espéré et reste inquiétante et même critique», avouait en 2001 Lennart Båge.² Pire, malgré l'engagement pris au Sommet du Millénaire, la proportion de l'humanité vivant dans l'extrême pauvreté est en train d'augmenter. Aujourd'hui, plus d'un milliard deux cent millions d'êtres humains survivent dans un état de dénuement total, avec un revenu inférieur à un dollar par jour.

«La pauvreté, la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont étroitement

liées. A un niveau conceptuel, les interdépendances peuvent être complexes ; à un niveau humain, la réalité est remarquablement simple. L'alimentation est une question centrale et souvent une préoccupation quotidienne des premiers intéressés : la population pauvre rurale. Leur extrême indigence et l'exclusion qui en suit les empêchent de participer à toute forme de développement», explique Lennart Båge.

A toute occasion, le président du FIDA rappelle que les plus menacés sont les ruraux pauvres. Il plaide pour une approche qui s'appuie sur des politiques nationales bien ciblées et une aide internationale accrue. «Au niveau de la prise de décision, les ruraux pauvres ont souvent moins de poids que les citadins et les riches. Aussi, les limitations budgétaires et les programmes de réforme ont-ils pénalisé de manière disproportionnée les investissements dans le

secteur rural. Les services et les infrastructures s'y sont donc détériorés, en particulier les services de santé et d'éducation qui ont été privés de ressources. Il n'est pas surprenant de constater que le niveau de la pauvreté en milieu rural est souvent le double de celui en zones urbaines.»³

Du côté des pays donateurs, l'évolution est également négative. Non seulement l'aide publique au développement diminue dans son ensemble, mais la part de la contribution internationale destinée au développement rural et agricole baisse elle aussi. Ce qui s'est traduit par une réduction de 40 % de l'aide au secteur agricole dans les pays en développement. Enfin, les institutions financières internationales ont elles-mêmes fortement réduit leurs prêts à l'agriculture, qui représentent maintenant moins de 10 % de la totalité des prêts.

Misère et violence

Lors de la vingt-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, (Rome, février 2002), Lennart Båge a attiré l'attention sur un autre facteur important : le lien entre la pauvreté et l'exclusion d'une part, et l'insécurité et la violence d'autre part. Les événements tragiques du 11 septembre 2001 et leurs prolongements, ainsi que le très brusque ralentissement de l'activité économique sur le plan mondial ont fragilisé davantage les pays pauvres et les populations déshéritées et accentué la pauvreté dans de nombreuses régions du monde.

«Ces évolutions nous rappellent que la mondialisation n'a pas les mêmes effets pour tous. Alors que certains profitent toujours plus de la libre circulation des capitaux, de l'information, des biens et des services, d'autres, qui se comptent par centaines de millions, continuent de lutter pour tenter simplement de survivre», a déclaré Båge.⁴ Et de poursuivre : «Lors du Forum économique mondial qui s'est tenu début

février, il était frappant de voir les dirigeants des plus grandes entreprises et des plus grands établissements financiers du secteur privé souligner l'importance et l'urgence qu'il y a à s'attaquer à la pauvreté. Beaucoup d'entre eux ont insisté sur le fait que la pauvreté chronique est une source d'instabilité et qu'elle engendre le désespoir. Dans un contexte différent, c'est le même message qui a été lancé avec force au Forum social mondial de Pôrto Alegre, au Brésil.»

Rester indifférent à cet appel pourrait nous coûter cher, avertit le président du FIDA. Aujourd'hui, plus de 1,2 milliard de personnes vivent dans une situation de pauvreté extrême. A cette échelle, la pauvreté est inévitablement une source de guerre civile et d'instabilité, de maladie et de désespoir. Ses conséquences ne pourront pas être contenues à l'intérieur des frontières nationales et elles représenteront un risque croissant pour la société humaine dans son ensemble.

Intervenant en séance plénière dans le cadre de ce même Conseil des gouverneurs, Olusegun Obasanjo, président de la République du Nigeria et invité d'honneur, a lancé un cri d'alarme : «La pauvreté rurale constitue une menace pour la paix et la stabilité du monde entier, et pas seulement pour le développement des pays concernés (...) La pauvreté rurale a des implications profondes pour l'harmonie sociale et la stabilité de toute la communauté internationale. Des systèmes agricoles faibles tendent à aggraver la pauvreté rurale, ce qui peut donner lieu à un mécontentement général, à des agitations politiques, voir même à des violences.»

Trop souvent, selon le président du FIDA, la faim est examinée de manière abstraite. On oublie que les personnes et les ménages démunis possèdent aussi de nombreuses ressources. En ce qui concerne la réduction durable de la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, la clé du succès

réside dans la capacité à identifier les obstacles et à construire à partir du potentiel existant. Il est important de considérer ces personnes et ces ménages comme des agents du changement et non comme de simples objets passifs, dont les problèmes seront résolus par les gouvernements et les donateurs étrangers.

Le fait que le niveau de la pauvreté, l'espérance de vie et les autres indicateurs sociaux ont empiré au cours des dernières années nécessite l'adoption d'une nouvelle approche pour éliminer la pauvreté dans les pays les moins avancés. Le seul moyen d'accélérer la croissance dans ces pays consiste à tirer parti des capacités sous-utilisées des pauvres, grâce à un développement rural largement ouvert, centré sur l'amélioration de la production agricole.

Le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*⁵ a examiné en profondeur les causes et la dynamique de la pauvreté ainsi que les approches les plus efficaces pour la combattre. Son idée de départ est qu'il faut considérer les groupes pauvres non comme des objets, ou un fardeau pour la société, mais comme des sujets ayant la capacité de devenir les premiers agents du changement. Au lieu de s'intéresser exclusivement à leurs besoins, le FIDA s'est attaché à tirer parti de leurs atouts. Les pauvres, et plus particulièrement les femmes, sont des travailleurs acharnés et sont souvent des micro-entrepreneurs efficaces, qu'il s'agisse des petits paysans, des pêcheurs, des pasteurs ou des petits commerçants et artisans. Ils en savent long sur leurs propres conditions de vie et besoins ; ils sont même des experts en la matière !

Créer des conditions qui permettent à ces groupes d'utiliser leurs capacités de façon plus productive correspond à ce qu'on appelle souvent le renforcement du pouvoir d'action des pauvres, un des thèmes centraux du *Rapport sur la pauvreté*. Les éléments clés de ce processus de renforcement sont les suivants : permettre aux pau-

vres de mieux faire entendre leur voix et d'influencer les institutions qui ont une incidence sur eux, aux niveaux local et national ; les aider à accéder plus facilement aux services de santé et d'éducation ainsi qu'aux services économiques, tels que le crédit et l'épargne. Cependant, le renforcement du pouvoir d'action des pauvres ne leur sert pas à grand-chose s'ils ne disposent pas des moyens matériels nécessaires pour améliorer leur production et leurs revenus.

Micro-financement

Depuis sa création en 1977 avec le mandat de donner la priorité à «l'augmentation de la production alimentaire et à l'amélioration du niveau de nutrition des populations les plus pauvres des pays en déficit vivrier», le FIDA a aidé plus de 250 millions de personnes à se libérer de la pauvreté extrême,⁶ se forgeant la réputation d'introduire des méthodes novatrices, mais durables, dotant les bénéficiaires des moyens de se sortir une fois pour toute du piège de la pauvreté. Cette agence onusienne est une pionnière dans l'aide au développement par micro-financement et a même lancé une nouvelle façon de penser.⁷

Le micro-financement est plus qu'un phénomène en vogue. Concrètement, des personnes reçoivent un micro-crédit (souvent pas plus qu'une cinquantaine de francs), avec un très faible taux d'intérêt, pour des projets de petite dimension. Les bénéficiaires peuvent ainsi acquérir l'équipement nécessaire pour lancer une micro-entreprise (semences, engrais, outillage), gérer correctement leur projet et rembourser le prêt comme convenu. Ces activités sont souvent accompagnées de formations et d'un support de leur communauté.

«En fournissant un financement direct, sous forme de prêts à des conditions favorables et de dons, et en mobilisant des res-

sources additionnelles pour ses projets et programmes, le FIDA aide les plus pauvres parmi les pauvres à trouver un moyen d'échapper à la faim, à la pauvreté et aux privations. Les projets visent à augmenter la production alimentaire, à accroître les revenus et à améliorer la situation sanitaire et nutritionnelle ainsi que le niveau d'instruction, de manière durable», explique encore Lennart Båge.

Plusieurs pays ou institutions donateurs ont renoncé à présent au financement de «projets éléphants albinos» ou à des subventions massives. L'idée que le vrai développement ne peut être durable que si la situation économique des bénéficiaires s'améliore substantiellement à la base a gagné du terrain. Pour cela, les pauvres doivent acquérir la possibilité d'investir, de construire et de mener leur propre vie.

Estime de soi

Le système du micro-financement n'offre pas seulement des possibilités financières ; il développe la confiance en soi et rétablit la dignité humaine. Les pauvres deviennent des partenaires à part entière. «J'ai reçu un premier prêt de 30 euros et j'ai pu le restituer après six mois. Mais entre-temps, ma vie a complètement changé. J'ai réussi à mettre sur pied un petit commerce avec quelques poules et un petit jardin potager. Je compte maintenant sur un nouveau prêt pour élargir mon petit commerce», me racontait une femme rurale dans le nord du Vietnam.

Et après une visite récente au Nigeria, Lennart Båge nous racontait : «Je conserve dans mon souvenir l'image d'une femme dans un petit village de l'Etat de Katsina, dans le nord du Nigeria. Elle avait réussi à améliorer son revenu, et cela lui donnait une telle assurance qu'elle se sentait parfaitement à l'aise au milieu des responsables, et même des ministres, qui se trouvaient là. Munie d'un microphone, elle racontait à un

public captivé les problèmes qu'elle avait rencontrés et comment elle les avait surmontés. Pour l'avenir, elle déclarait que son village avait besoin d'une meilleure route d'accès au marché, d'une école primaire et d'une salle de télévision. La pauvreté était encore son lot quotidien, mais son message était porteur d'espoir et de dignité.»

R. D. G.

Pour en savoir plus :

Déclaration de Berne, Microcrédit : prêts pour l'avenir, «Vers un développement solidaire», avril 2002, n° 165, 32 p., à commander au ☎ 021 620 03 03, ou à info@ladb.ch.

¹ www.infad.org

² *Nations Unies, Chronique, édition en ligne*, Vol. XXXVIII, 2001, 3.

³ *Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés*, Bruxelles, 15 mai 2001.

⁴ *Conseil des gouverneurs, déclaration du président*, Rome, 19 février 2002.

⁵ **FIDA**, *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale. Comment mettre fin à la pauvreté rurale*, Rome, septembre 2001.

⁶ Depuis sa création, le FIDA a financé 603 projets dans 115 pays et octroyé plus de 1 500 dons en faveur de la recherche et de l'assistance technique. Pour chaque dollar qu'il a alloué aux pauvres, le FIDA a mobilisé 2,9 \$ auprès d'autres donateurs, ce qui représente un montant total de 21,4 milliards de \$.

⁷ De nombreuses ONG travaillent depuis des années sur ce schéma. Rien qu'en Suisse, on peut citer les Jardins de Cocagne (spécialisée dans le micro-crédit de projets de développement rural en Afrique de l'Ouest), le RAFAD et son Fonds international de garantie lancé en 1996, les Œuvres d'entraide suisses, Nouvelle Planète, etc. Certaines de ces ONG sont fortement soutenues dans cette démarche par la Fédération genevoise de coopération (n.d.l.r.).

Un «discours sur le sexe»

Je me réjouis de ce que **choisir** (n° 509, mai 2002) ait abordé le sujet difficile et ô combien douloureux de la pédophilie dans l'Eglise. Je crois que si la crise actuelle a une chose de bon, c'est qu'elle empêche définitivement l'Eglise de s'esquiver devant les problèmes posés par les abus et les perversions sexuelles. Il faut en parler. Pourtant, je ne peux qu'être d'accord avec vous lorsque, dans votre éditorial, vous évoquez l'immense tartufferie de notre société, à la fois panssexualiste et hyper-moralisatrice. Et je partage le sentiment d'injustice et de révolte que bien des hommes d'Eglise et des prêtres doivent ressentir face aux accusations méchamment généralisantes qui s'abattent sur eux. Face à la question de la pédophilie et des abus, je veux me fier à ma propre expérience : j'ai passé sept ans de ma jeunesse dans un internat catholique, entre hommes, milieu semble-t-il propice à favoriser les pratiques déviantes. Or, en sept ans, je n'ai pas été une seule fois témoin d'un cas d'abus. J'y ai connu des prêtres qui étaient des hommes merveilleux, d'autres qui étaient des hommes moyens : mais je n'en pas trouvé un seul qui n'ait pas sincèrement essayé de remplir sa tâche au plus près de sa conscience. Cela me semble la moindre des justices de le dire haut et fort ! Il y a peut-être (même sûrement) des moutons noirs dans le troupeau du Pasteur. Mais le principe de réalité veut qu'on parle aussi des moutons qui ne le sont pas, et qui en forment l'immense majorité.

Cela dit, je pense que l'Eglise ne devrait pas s'arrêter à ce constat et se murer dans une réaction du type «forteresse assiégée», aussi justifiée puisse-t-elle paraître parfois. Il me semble qu'il est un des drames majeurs de l'Eglise catholique de s'être concentrée, du moins depuis le XIX^e siècle, sur un discours anti-sexualité parfois obsessionnel, au point que la morale catholique est devenue, pour beaucoup de gens, un code de conduite (ou de non-conduite) sexuelle. Car en bannissant à ce point-là la sexualité à la fois des discours et de la pratique, l'Eglise l'a rendue omniprésente, obsédante ; tant il est vrai que lorsqu'on chasse le naturel - et quoi de plus naturel que le sexe -, il revient au triple galop. En stigmatisant la sexualité et en refusant trop longtemps de lui aménager une place en son sein, l'Eglise s'est rendue vulnérable. Elle ne sait pas «gérer» le sexe, elle a même de la difficulté à en parler clairement (le *mysterium iniquitatis* dont parle le pape est à ce point révélateur : c'est une notion pleine de profondeur et beauté, mais parfaitement incompréhensible pour l'homme d'aujourd'hui). Et cela, dans une société sexualisée jusqu'à l'extrême, fait d'elle une cible désignée, une victime expiatoire pour les prêtres de l'hédonisme dominant, et notamment des journalistes (dont je fais d'ailleurs partie). C'est dire que l'Eglise doit aujourd'hui impérativement développer un «discours sur le sexe», un discours clair et qui va droit au but, mais un discours bien à elle, bien sûr. C'est un apprentissage difficile, douloureux. Mais elle en sortira grandie.

Il serait dommage que les catholiques, face à la déferlante qui submerge ces jours l'Eglise, se limitent à contrer les attaques, en insistant sur le caractère injuste ou exagéré des critiques, ou en arguant que la pédophilie, les abus, les perversions, etc. sont aussi nombreux en dehors que dans l'Eglise. C'est sûrement vrai, mais cela ne doit pas cacher le fait que l'Eglise souffre dans ce domaine d'un défaut bien à elle, qui est cette absence de «discours sur le sexe». En résumé, la difficulté de l'Eglise ne réside pas dans le fait qu'elle a plus de mal que d'autres à gérer le

sexe, mais qu'elle a plus de mal à en parler. En d'autres termes, il lui faut développer, pour le formuler d'une manière un peu carrée et technocratique, une stratégie de communication qui ne soit plus faite de mutisme et de silences gênés. C'est pour cela que le dernier numéro de **choisir** me semble particulièrement bienvenu. Continuons le combat !

Christophe Buechi
journaliste, Lausanne

* * * * *

Le suicide est-il à l'ordre du jour ?

Le suicide, quels que soient sa forme et ses motivations, a existé depuis l'aube de l'humanisation. Et si de nos jours les mentions des médias s'en font la caisse de résonance, sans nous épargner les détails les plus macabres, la tragédie des TWC du 11 septembre dernier y est certainement pour quelque chose. En gros, le suicide engendre deux «explications» : c'est, pour les uns, un acte d'héroïsme (les kamikazes) et, pour les autres, l'expression d'un déséquilibre mental. La dépression qui lui est le plus souvent associée étant parfois donnée aussi comme une maladie mentale. Cette interprétation bipolaire, simple et claire paraît à certains suffisante, sans qu'il soit besoin d'autres commentaires. Et pourtant, un souvenir que je vais rapporter, bien qu'il date de plusieurs années, permettra, je l'espère, de nuancer ces jugements un peu sommaires.

Une de mes patientes me rappelait, en larmes, le suicide de son mari, survenu quelques mois auparavant. La veille de son geste fatal, cet homme, qui vivait une liaison extraconjugale, avait tenté une fois de plus d'en parler à sa femme. Mais cette dernière s'était montrée fermée et lui avait adressé, avant de le quitter sèchement, un regard «de haine et de rejet». Ces deux mots expliquaient, me disait-elle, le très fort sentiment de culpabilité qu'elle vivait depuis et qui transparaissait clairement à travers ses larmes. D'aucuns pourront trouver excessif d'attribuer la cause finale de ce suicide à un regard, fût-il chargé de haine et de rejet. Et pourtant...

Dans un essai intitulé : *L'absurde et le suicide*, Albert Camus refuse à ce sujet «deux méthodes de pensée, celle de La Palisse et celle de Don Quichotte» (l'interprétation bipolaire). Et il poursuit : «Dans un sujet à la fois si humble et si chargé de pathétique, la dialectique savante et classique doit céder la place, on le conçoit, à une attitude d'esprit plus modeste, qui procède à la fois du bon sens et de la sympathie (...) Un geste comme celui-ci se prépare dans le silence, au même titre qu'une grande œuvre. L'homme lui-même l'ignore. Un soir il tire ou il plonge. D'un gérant d'immeubles qui s'était tué, on me disait un jour qu'il avait perdu sa fille depuis cinq ans, qu'il avait beaucoup changé depuis et que cette histoire "l'avait miné". On ne peut souhaiter de mot plus exact. Commencer à penser, c'est commencer d'être miné. (...) Ce qui déclenche la crise est presque toujours incontrôlable. Les journaux parlent souvent de "chagrins intimes" ou de "maladie incurable". Ces explications sont valables. Mais il faudrait savoir si le jour même un ami du désespéré ne lui a pas parlé sur un ton indifférent.

Celui-là est le coupable. Car cela peut suffire à précipiter toutes les rancœurs et toutes les lassitudes encore en suspension.» En s'exprimant ainsi, Camus souligne l'importance d'un geste, d'un comportement apparemment banals, mais qui ont valeur de langage, comme le montrait aussi le regard chargé de haine et de rejet cité plus haut par ma patiente.

On peut maintenant s'interroger sur le sens (ou les) sens du suicide. Cette question philosophique ne doit pas être oubliée, mais les réponses ne pourront échapper à la subjectivité des interrogés, fussent-ils d'éminents penseurs. N'oublions pas que «commencer à penser, c'est d'être miné»... par le doute, méthodique ou autre. Reprenons Camus. Il nous dit que «s'il est difficile de fixer l'instant précis où l'esprit a parié pour la mort, il est plus aisé de tirer du geste lui-même les conséquences qu'il suppose. Se tuer, dans un sens, et comme au mélodrame, c'est avouer qu'on est dépassé par la vie ou qu'on ne la comprend pas (...) que "cela ne vaut pas la peine". On continue à faire les gestes que l'existence commande, pour beaucoup de raisons dont la première est l'habitude. (...) On a reconnu, même instinctivement, le caractère dérisoire de cette habitude.» Mais, disait Saint-Exupéry, «il faut des rites». Et ceux-ci interviennent ici, dit Camus «pour recouvrir l'absence de toute raison profonde de vivre, le caractère insensé de cette agitation quotidienne et l'inutilité de la souffrance.» Il s'agit donc d'essayer d'oublier, ou plutôt de *refouler*, une souffrance qui, à rester constamment dans la conscience, exercerait une emprise insupportable. Et Camus en arrive à sa conclusion : «Ce divorce entre l'homme et sa vie, l'acteur et son décor, c'est proprement le sentiment de l'absurdité.»

Emile Durkheim a publié en 1897 un livre intitulé *Le suicide*. Sa pensée a été revisitée récemment par deux auteurs, Massimo Borlandi et Mohamed Cherkaoui, sous le titre, *Le suicide, un siècle après Durkheim*. Les auteurs se référant à l'article *Suicide et natalité* écrivent : «Durkheim affirme que la dénatalité est un mal puisque, quand la natalité baisse, le bonheur des sociétés diminue. On dispose d'un indicateur de bonheur qui est le nombre de suicides. (...) Le déclin de la natalité comme l'accroissement du suicide relèvent en fait d'une même cause, la régression des sentiments domestiques. Et Durkheim distingue trois formes de suicide : le suicide égoïste ; le suicide altruiste ; et le suicide anomique. Ces trois formes de suicide relèvent d'une vision sociologique et dépendraient «du degré d'intégration de la société, religieuse et domestique.»

Qu'en serait-il du point de vue chrétien ? Écoutons H.G. Clouzot, un cinéaste réputé : «Sans le Christ, Dieu aurait pour moi deux visages impossibles à faire coïncider : un visage éblouissant, celui qu'on lit dans la grandeur et la beauté du monde, celui que manifeste l'organisation de la cellule autant que celle du cosmos tout entier ; mais aussi le visage nocturne, ténébreux, du mal métaphysique, que manifeste la souffrance des bêtes autant que la misère de l'homme, misère physiologique, psychologique, sociale, spirituelle. Le passage de Jésus sur la terre ne résout pas le dilemme, mais m'aide à l'accepter. En acceptant le mal, en le subissant, en le dépassant, en faisant du supplice l'acte même de l'Amour, il me fait honte de mon peu de foi et me convie à le suivre. (J'essaie ... mal). Je parlais des visages de Dieu, j'oubliais le plus simple, le plus concret, celui de tous les jours, celui du Pain et du Vin.» Ce beau témoignage émanant du monde du cinéma, où le spirituel n'est pas le premier souci des acteurs, me semble révéler un sens plus élevé que les notions d'absurdité ou d'interprétations sociologiques.

Pierre Delacoste
médecin, Lausanne

Corps à corps

par Guy-Th. BEDOUELLE o.p., Fribourg

Parle avec elle, de Pedro Almodovar

La maîtrise avec laquelle le réalisateur espagnol Pedro Almodovar a construit son dernier film, intitulé *Parle avec elle*, procure au spectateur un bonheur esthétique qui ne l'empêche nullement de réfléchir aux questions graves qui sont si légèrement traitées. Au départ, il y a la danse, celle de Pina Bausch, déchirante, moderne, insolite. Deux spectateurs, assis côte à côte, regardent. L'un est si ému qu'il pleure silencieusement ; l'autre se tourne vers lui, étonné. On croit qu'ils sont ensemble, mais il n'en est rien ; ils ne se connaissent pas, du moins pas encore.

L'un des deux hommes, Benigno, ne cesse de regarder par la fenêtre de l'appartement qu'il habite avec sa mère, dont nous n'entendrons qu'une fois la voix, ce qui nous suffira pour comprendre qu'elle est possessive et jalouse. Benigno épie dans l'immeuble voisin un cours de danse, ce rigoureux apprentissage de la souplesse et de la grâce des corps. Il y a repéré une jeune fille, Alicia, qui l'attire assez pour qu'il prenne rendez-vous chez son père dont Benigno a appris qu'il était psychiatre. L'autre homme, Marco, est un Argentin journaliste. Il cherche à obtenir un entretien d'une célèbre et terrible *torera*, une femme toréador, qui n'a peur de rien, ou presque rien, et surtout pas des taureaux ni des hommes. A la suite d'un épisode assez drôle, Lydia, sortant d'une déception sentimentale, tombe dans les bras de Marco.

Le corps à corps dans l'arène, la danse nuptiale et mythologique, les ovations de la foule, tout s'arrête pour Lydia lorsqu'elle est piétinée par le monstre de six cent kilos qui sort de l'obscurité du toril. Elle est blessée et tombe dans un coma profond. Marco la veille à l'hôpital. Dans une autre chambre, Benigno, qui est infirmier, soigne avec ferveur Alicia dont nous apprenons qu'elle est aussi dans le coma après un terrible accident de voiture. Deux hommes follement amoureux de deux femmes, ni mortes ni vivantes, dont l'organisme fonctionne sans nul signe de conscience.

Parler

A partir de cette situation extrême, mais nullement invraisemblable, Almodovar va nous entraîner à réfléchir sur tout ce qui est important : la vie, la mort, le corps, l'esprit, l'homme, la femme, la sexualité, l'affection, l'amitié, la volonté, l'espoir, la communication... En effet, Benigno communique avec Alicia de toutes les manières, et jusqu'à l'égarement. Il la masse, la maquille et surtout il parle, lui raconte tout ce qui se passe, tout ce qu'il fait, il interprète, se met à sa place, entretient la vie en elle par tous les pores de la peau. C'est bien le conseil qu'il donne à Marco, pétrifié devant Lydia inerte : « Parle avec elle. » Non pas « parle-lui », mais entre vraiment en communication. Cependant,



Benigno, interprété par Javier Cámara.

Marco, le journaliste, l'écrivain, si habile avec les mots, si apte aussi à pleurer d'émotion, n'est capable ni de parler ni de toucher le corps qui repose devant lui. Par une logique mystérieuse, Lydia mourra sans se réveiller tandis qu'Alicia ressuscitera, sans pourtant qu'Almodovar nous réserve de happy end.

Parler est l'acte humain par excellence. Les occasions sont rares, mais la vie ménage ces instants qu'Almodovar multiplie. Lydia ne veut pas donner d'interview au journaliste, mais se retrouve dans ses bras et ils pourront évoquer leurs douloureux passés. Benigno ne va chez le psychiatre que pour retrouver sa fille et dérober dans sa chambre quelques talismans, mais il doit quand même répondre à quelques questions importantes devant un homme dont le métier est de se taire. Le cinéaste parle, avec un film

dans le film, libre d'évoquer des fantômes d'une manière telle, qu'un Woody Allen des premiers temps a l'air d'illustrer Georges Bataille.

Mais il y a bien d'autres manières de parler. Les spectacles et l'art, ou plutôt l'art du spectacle, abondent dans le film, par la danse, la corrida, le film, la chanson déchirante et sentimentale que module le Brésilien Caetano Veloso. Et puis le toucher, les *abrazos* masculins, ou les baisers. Mais Almodovar, le provocateur d'autrefois, sans cesser d'être lui-même, a renoncé aux scènes crues et violentes. Car il a compris, peut-être, que c'est avec son regard que le spectateur est venu communiquer avec lui en choisissant son film, et qu'il convenait de « parler avec lui ».

G.-Th. B.

Wyndham Lewis, romancier polémique

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

On dit que les Anglais n'adressent jamais la parole à ceux à qui ils n'ont pas été présentés. C'est pourquoi je m'empresse de vous présenter Wyndham Percy Basseley Lewis (1887-1957). Ce serait dommage qu'il ne vous fût pas présenté, d'abord parce que c'est un grand artiste qui a beaucoup de choses à vous dire, et ensuite parce que, nonobstant le rôle que la France et la culture française ont tenu dans sa vie, il n'en demeure pas moins singulièrement méconnu du public francophone.

Tâchons donc de réparer cette erreur et de lui rendre la place qui fut jadis la sienne, quand, dans les années qui suivirent la Première Guerre mondiale, il brillait au firmament des Lettres anglaises parmi quelques autres étoiles d'égale magnitude, ses amis, ses pairs et ses ennemis, qui avaient nom T.S. Eliot, James Joyce, Ezra Pound, Ronald Firbank, E. Hemingway, Ford Madox Ford ou encore D.H. Lawrence.

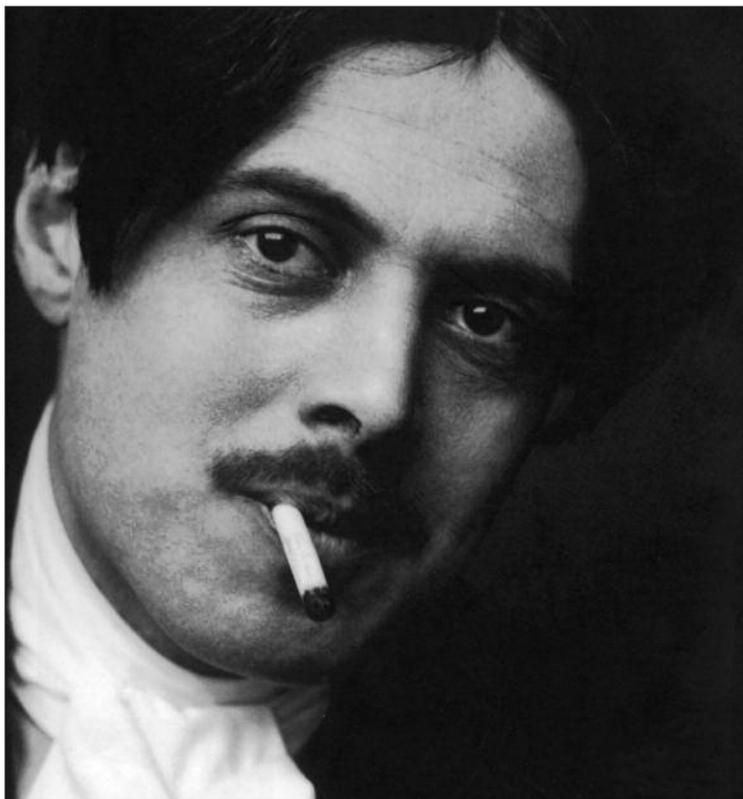
J'ai écrit le mot «ennemi», car Wyndham Lewis eut cette singularité, qu'il cultiva sans doute avec une sombre délectation, de se mettre à dos toute une partie de l'intelligentsia de son pays, dont le fameux groupe de Bloomsbury, représenté par des artistes et intellectuels comme Keynes, Virginia Woolf et son mari Leonard, et l'essayiste Lytton Strachey qui sert du reste de modèle à l'un des personnages du roman dont nous allons bientôt parler, le bibliophile esthète et riche Canadien Percy Furber.

Des pourfendeurs de son espèce, des parias auto proclamés comme lui, il y en a quelques-uns dans l'histoire des Lettres. Pensons à Céline ou à Bloy. Sauf que le combat de Lewis n'est ni religieux ni politique. C'est au nom de l'Art qu'il le mène. On comprend dès lors mieux le rôle qu'a pu tenir pour lui, Anglais, la littérature française, à laquelle il a d'ailleurs consacré de nombreux essais, dont *A bas la France. Vive la France !¹* dans lequel il montre comment Stendhal, Flaubert, Villon, Pascal, Cézanne ont fait de la France la «vraie nation pilote». Fermons les yeux. Depuis, la Seine a coulé sous le pont Mirabeau.

En peinture - car Wyndham Lewis avait plusieurs fers sur le feu -, s'il dénonce l'impressionnisme comme un art trop «bourgeois, scientifique et individualiste» et le surréalisme pour son diabolisme infantile et son culte pour le primitivisme, il exalte en revanche des artistes comme Rouault, Léger, Picasso et bien sûr Cézanne.

Son propre ennemi

Essayiste et peintre, W. Lewis fut également un magnifique romancier. Trois de ses romans ont déjà été publiés en français, *Tarr*,² *La Rançon d'amour* et le *Corps sauvage*.³ Voici que vient de sortir son dernier roman, largement autobiographique, *Condamné par lui-même*.⁴



Wyndham Lewis.

Le titre est on ne peut plus parlant et on ne peut plus juste. Car si toute sa vie Wyndham Lewis fut un polémiste, et l'ennemi des autres, il fut également, noblesse oblige, son propre ennemi, comme l'illustre superbement ce roman. *Condamné par lui-même*, comme autrefois Alceste renonçait à l'amour de Célimène et au monde dans lequel elle évoluait pour rester «honnête homme» dans son petit coin. Comment redevenir soi-même et ne pas trahir l'idée qu'un homme se fait de lui-même, quand, tel le Cinna de Corneille, il ne lui reste précisément plus que lui-même ? Tel est le sujet de ce roman.

Le héros, le professeur René Harding, d'ascendance française par sa mère - et ce point n'est pas sans importance -, est au moment où commence le roman un pro-

fesseur d'histoire de renom devant qui toutes les portes sont en train de s'ouvrir. Ne vient-il pas d'ailleurs de publier un livre qui a connu un grand succès ? Mais le professeur Harding est aussi un homme têtu et qui refuse de mettre de l'eau dans son vin. Mettre de l'eau dans son vin consisterait, en l'occurrence, à cautionner un enseignement universitaire qui continue de donner la première place à ceux que René Harding appelle les grands criminels de l'histoire et qui sont grosso modo tous ceux, têtes couronnées ou dictateurs, qui ont jusqu'à aujourd'hui conduit les destinées des peuples.

Enseigner l'histoire pour lui, ce serait enseigner l'histoire de la civilisation, mettre au premier plan un

Bacon ou un Newton et reléguer aux oubliettes un Henry VIII ou un Cromwell. Aussi à l'aube de la Seconde Guerre mondiale démissionne-t-il de l'université. Mais cet «idéaliste» n'est pas pour autant un puritain, un janséniste. Il a d'ailleurs une femme, Hester, dont il est charnellement follement épris.

Dans les premiers chapitres du roman, n'ayant pu expliquer de manière convaincante les raisons de sa démission à son entourage (qui est du reste incapable de le comprendre), il va s'appliquer à dénouer les liens affectifs et familiaux qui l'attachaient encore à son enfance et à l'Angleterre. Ce faisant, Lewis pose des questions essentielles. Un intellectuel a-t-il le droit de se marier, de fonder une famille ? Ne risque-t-il pas en tant que père ou époux d'être une

catastrophe et d'entraîner les siens dans la catastrophe ? Peut-il même être fils, avoir une mère et des sœurs sans faire saigner leurs cœurs ? L'Eglise est très sage, qui interdit le mariage à ses clercs. Le professeur Harding a non seulement une femme et une famille, mais il a même une maison, absurde et biscornue, à l'image du monde absurde dans lequel il est condamné à vivre.

Suicides

Le couple Harding ira donc s'installer au Canada, et les deux premières années de leur séjour d'exilés se passeront dans un assez fantastique hôtel qui reproduit à l'échelle du Nouveau Monde le côté grotesque de l'immeuble où il vivait à Londres. Cet hôtel est tenu par une gérante morphinomane qui n'a de goût que pour les mauvais garçons, les simples d'esprit, les poivrots et les couples adultères. En quoi elle est bien secondée par sa gouvernante, un de ces merveilleux personnages de femme au cœur brisé qui, sans «con-sommer» elle-même (elle semble avoir passé l'âge), partage la faiblesse de sa patronne pour celle de la chair.

Dans ce monde de violence, il semble que toute la tendresse du monde se soit réfugiée dans les étreintes les plus animales. Car l'hôtel Plundelle pourrait être une sorte d'abbaye de Thélème du plaisir et de la tolérance, sans la violence qui règne dans ses caves entre les portes, violence interne qui répercute la violence et l'absurdité d'un monde en guerre. L'hôtel en sera d'ailleurs la première victime puisqu'il sera détruit au cours d'un incendie dans lequel Affie trouvera la mort.

Après deux ans de galère, René Harding peu à peu reprend pied dans la société, noue des relations, écrit des articles et retrouve une chaire pour enseigner. Mais c'est alors que, désespérée de voir son mari s'enraciner dans la vie canadienne et renoncer

à l'idée de rentrer en Angleterre, Hester, qui souffre du mal du pays, se jette sous un camion. Après un assez long séjour dans un monastère, où René Harding caresse un moment l'idée de finir sa vie, il acceptera un poste dans une université américaine. Son cerveau est trop actif pour se résigner à la paix monotone d'un monastère et se nourrir exclusivement de la théologie de saint Thomas d'Aquin. Son cerveau est une machine faite pour broyer des idées. Mais le cœur de l'homme qui ira enseigner aux Etats-Unis n'est plus qu'une cosse vide.

Dans *Condamné par lui-même*, W. Lewis nous a brossé un beau portrait de Romain, dont il était lui-même le modèle. Et comment au suicide intellectuel d'un homme, sa femme répond par un suicide réel. Sénèque peut-il enseigner dans un monde où Néron règne ? Mais Néron règnera toujours, qu'il ait une ou mille têtes.

G. J.

¹ L'Age d'Homme.

² Christian Bourgeois.

³ L'Age d'Homme.

⁴ W. Lewis, *Condamné par lui-même*, Phébus, Paris 2002, traduit de l'anglais par Philippe Valentré. Je profite de l'occasion pour saluer la traduction élégante, malicieuse et toute française (j'ai sous les yeux l'original dru et touffu) de Ph. Valentré, dont c'est, je crois, le premier travail de ce genre. Mais pourquoi diable s'est-il obstiné à ne pas élider le *de* devant Hester et Helen, prénoms qui reviennent fréquemment au cours de cet ouvrage.

choisir, n° 509, mai 2002
p. 39, dernier paragraphe

Une coquille s'est glissée dans *La musique du désir* de Gérard Joulé. Il fallait lire à propos de Don Juan, «C'est un **bon** chrétien», au lieu de «C'est un **non** chrétien».

Un maître spirituel pour aujourd'hui

Chantal Reynier, *Pierre-Joseph de Clorivière, jésuite 1735-1820**

Ce petit ouvrage est consacré à un grand homme, le Père Pierre-Joseph de Clorivière, jésuite, qui a été affronté à d'inimaginables situations politiques et ecclésiastiques et dont le témoignage, présenté sobrement par Chantal Reynier, rejoint à souhait l'actualité de notre monde. Sa vie ouvre indubitablement un chemin de réflexion et d'action. Certes, c'était autrefois ! Mais la droiture, la vie intérieure et l'imagination de ce disciple du Christ sont à même d'inciter nombre de contemporains à tenir bon dans l'adversité. Pour percevoir les choix qui ont tissé sa vie, une plongée dans l'histoire de France s'impose.

Nous sommes en 1762, le Parlement de Paris a décrété la fermeture des collèges jésuites et l'expulsion du Royaume de la Compagnie de Jésus. Le 26 août 1789, la Déclaration des droits de l'homme précise que la religion catholique n'est plus la religion d'Etat. En 1773, la plupart des gouvernements européens prennent une décision analogue et, par la bulle *Dominus ac Redemptor*, le pape supprime officiellement l'Ordre des jésuites. En 1790, les ordres religieux sont interdits sur le territoire français. C'est au cœur de ces événements nationaux et internationaux, caractérisés par la fin de l'Ancien Régime, la Révolution de 1789, le Consulat, l'Empire et la Restauration, que le destin de cet homme est porté à notre considération.

Les lecteurs qui, d'une manière ou d'une autre, connaissent un peu la vie des ordres

religieux, seront sensibles aux premiers pas de Pierre-Joseph de Clorivière. Il appartient à une famille aisée d'armateurs de Saint-Malo et son avenir dans le commerce international de l'époque est quasiment assuré. Cependant, ni la marine ni le commerce ne le fascinent et, au cours d'études de droit entreprises à Paris, il découvre à l'âge de 21 ans son goût pour entrer au noviciat des jésuites. Nous sommes en 1756. Un événement majeur marque d'entrée de jeu les premières années de sa formation. A Compiègne, où il est envoyé dans un collège pour prendre en charge des élèves, et ceci malgré un bégaiement qu'il a de la peine à assumer, la campagne de calomnie contre la Compagnie de Jésus atteint son paroxysme : les jésuites doivent quitter la France.

Deux traits majeurs définissent alors Clorivière. Il ne se laisse pas envahir et dominer par des vagues d'incertitudes, de doutes, comme le montre un extrait de l'une de ses lettres, adressée à un de ses compagnons : «Je me rappelle une parole du P. Le Roy que m'a dite le P. Dupérou, qu'il ne connaissait d'état plus délectable que celui d'un homme qui ne voit ce qu'il pourra devenir.» Et d'ajouter : «Quel mal peut-il nous arriver ? Notre sort dépend de Dieu dont l'amour pour nous est ineffable et incompréhensible.» D'autre part, les circonstances - les violentes attaques contre les jésuites - le conduisent à réaliser dans le

* Parole et Silence, Paris 2001, 104 p.

quotidien la fidélité à un corps religieux qui disparaît, mais sans porter atteinte à son désir de suivre le Christ. Son état de vie sera désormais, pour plusieurs années, l'exil, à travers plusieurs pays. Ordonné prêtre à Cologne en 1763, il sera envoyé à Londres et il participera ensuite à la formation des jeunes jésuites à Gand, où il donnera les Exercices spirituels de saint Ignace. Ses derniers vœux seront prononcés en 1772.

A plusieurs reprises, et en raison des bouleversements idéologiques qui déstabilisent les pays et l'Eglise, Clorivière exprimera à ses supérieurs non seulement son ferme attachement à la vie religieuse, mais il fera part aussi de son désir d'être envoyé au Canada pour y être missionnaire. Ce projet restera lettre morte. Expulsé des Pays-Bas, où il avait été accueilli après un séjour à Bruxelles, il revient en France, devient curé de paroisse en Bretagne, puis est chargé par l'évêque de la direction d'un petit séminaire, où il sera dénoncé peu après par un ecclésiastique favorable aux idées révolutionnaires et arrêté.

Toutefois, une rencontre providentielle en 1787 avec Adélaïde de Cicé, d'une famille influente au plan politique, confirmera progressivement une inspiration qui ne cesse de l'habiter : rétablir la Compagnie de Jésus. Mais en homme des situations d'urgence, Clorivière sait prendre son temps.

Témoins du Christ

Avec un tel objectif, il élabore le projet d'instituer une Société d'hommes et une Société de femmes qui, l'une et l'autre, pourraient répondre aux circonstances douloureuses que l'Eglise traverse. La Société du Cœur de Jésus (pour des prêtres et des hommes) et la Société du Cœur de Marie (pour des femmes) seront mises en œuvre comme des instituts hors cadre, sans signe distinctif, sans apostolat déter-

miné, sans habitation commune, mais proches du monde. La ligne maîtresse est claire : maintenir coûte que coûte un corps de témoins entièrement consacrés au Christ dans l'Eglise et pour le monde. En 1791, la profonde intuition de Clorivière se réalise et la Terreur (1792-1794) va mettre à l'épreuve nombre de prêtres et de filles du Cœur de Marie. Ces obstacles n'arrêteront pas Clorivière dans sa dénonciation des interventions scandaleuses de l'Etat dans le domaine des consciences.

Adélaïde de Cicé sera arrêtée en 1799 et, le 5 mai 1801, Clorivière à son tour sera mis en prison, jusqu'en avril 1809. Entre-temps, le pape approuvera oralement les deux Sociétés. La Société du Cœur de Jésus disparaîtra dans le courant du XIX^e siècle et la famille *Cor Unum* lui succédera au XX^e siècle, tandis que la Société des Filles du Cœur de Marie subsiste encore.

De 1814 à 1818, d'autres courants politiques vont permettre le rétablissement de la Compagnie de Jésus. Son supérieur général, le Père Brzozowski, en exil en Russie, demande à Clorivière de réorganiser la vie des jésuites en France. Agé de 80 ans et presque aveugle, Clorivière s'attache délibérément à cette nouvelle mission, tout en se montrant attentif à l'évolution des Sociétés qu'il avait fondées. Déchargé de ses lourdes fonctions en 1817, il meurt le 9 janvier 1820, dans la chapelle des jésuites de la rue des Postes, à Paris, devant le Saint Sacrement.

Le message et la détermination de ce religieux, mêlé toute sa vie à des conflits politiques et qui n'a cessé de lutter pour la liberté de conscience, sont à même de stimuler aujourd'hui nos actions, souvent marquées par la fatalité, voire le défaitisme. Selon Clorivière, «le chrétien, c'est un homme animé de l'Esprit de Jésus-Christ et vivant de sa vie, qui laisse en paix le passé et, content du présent, espère tout pour l'avenir».

Louis Christiaens

Accompagnement

**ÉVANGILE DE
LA COMPASSION**

par Jacques Ambec
Saint-Paul, Paris 2001, 192 p.

Le sous-titre de ce livre *J'étais malade et vous m'avez visité* (Mt 25,36) donne la tonalité de ce témoignage d'un frère dominicain qui collabore à une pastorale de la santé dans le Sud de la France et fait partie d'une équipe de service évangélique de malades, en particulier auprès de sidéens. Le thème majeur de son approche, pour le moins diversifiée, comme l'est la vie de ceux et de celles qu'il visite, se résume en un seul mot : la compassion. Il ne s'agit pas là d'une notion abstraite, mais de rencontres qui conduisent à des «partages» et qui, en compagnie de Notre Dame de compassion, incitent «l'âme à être sensible aux maux d'autrui» et qui transmettent la confiance et l'espérance. Des rappels classiques, dont les visiteurs d'hôpitaux sont familiers, sont soulignés : l'écoute de l'autre, la qualité de la présence, la fidélité.

Les pages de cet ouvrage mettent non seulement en relief une multiplicité de situations douloureuses, mais tout autant des références évangéliques et des suggestions de prières. Il est vrai que s'approcher de la souffrance d'un autre, c'est garder ouverts son cœur et son intelligence. S'entrelacent de la sorte un essai de description d'accompagne-

ments humains et spirituels et des extraits suggestifs de conversations avec des hommes et des femmes qui expriment leur pauvreté. Une série d'épisodes et de conseils pratiques reflètent la diversité des épreuves de bon nombre de nos contemporains et de leurs espoirs. La conclusion pourrait être résumée en reprenant le titre d'un livre cité par l'auteur : *Eh bien dites : don !*

Louis Christiaens

**EN CHEMINANT
VERS L'AUTRE RIVE**

par Pierre Osenat,
Jeannie Le Deley,
*Parole et Silence, Paris 2001,
112 p.*

Avec l'ouvrage de Pierre Osenat et Jeannie Le Deley, nous voici dans la proximité de Suzanne qui s'éteint lentement de ce qu'il est convenu d'appeler une longue maladie. Pierre, son mari, est médecin. Ancien professeur au Collège de médecine de Paris, il a fait maintes conférences sur la mort et sur la foi chrétienne qui l'habite. Sa profession l'a destiné à côtoyer la souffrance et la mort. Mais le temps est venu, pour lui, d'être confronté à la douloureuse réalité de la séparation de celle qu'il aime, sa femme.

Au cœur de sa détresse, il est accompagné par une mère de famille qui fait partie d'un mouvement de spiritualité chrétienne et qui, comme lui, est membre de sociétés littéraires. Ecrire à cette amie lui

permet de nommer, d'identifier ce qui lui est insupportable : «Je ne sais qu'une chose, ma femme se meurt.»

Par des mots chargés de profonde humanité et justes dans la foi, des échos à ses appels ne tardent pas à le rejoindre comme une source de réconfort : «Je vous souhaite de recueillir le dernier souffle de votre femme aimée. Ce souffle qui relie la vie à l'Éternité... Entre le premier cri de la vie et le dernier souffle d'une autre vie... celle à laquelle nous sommes appelés.»

Certes, un tel langage pourra paraître typé, voire désuet, notamment par ses références sociales et religieuses que l'on croirait d'un autre temps ou d'un autre monde. Toutefois, l'élégance de ce dialogue entre deux âmes est à même d'aider ceux et celles qui traversent ces passages de la mort à la Vie. Une correspondance qui est une thérapeutique du chagrin et qui, devant l'absurde de la mort et au pied d'une croix, nous prépare à découvrir la rive de la résurrection.

Louis Christiaens

Sciences occultes

**ASTROLOGIE, MAGIE,
COMMENT EN SORTIR ?**

par Francesco Bamonte
*Saint-Augustin, St-Maurice,
2002, 144 p.*

Un exposé simple et convaincant par un prêtre au service des victimes des sciences oc-

cultes. La première partie, avec ses exemples de personnes trompées par des escrocs des sciences occultes, est convaincante. Puis l'auteur expose comment se défaire des mages, quel est l'enseignement de l'Eglise et quelle pastorale entreprendre pour lutter contre ce qui envahit non seulement le marché, mais surtout les consciences en détresse.

Raymond Bréchet

**PORTE OUVERTE
SUR L'INVISIBLE**

par Claudine et Jacques
Douard-Marquis
Favre, Lausanne 2001, 194 p.

Les auteurs, dotés de pouvoirs médiumniques, interrogent depuis six ans les âmes défuntées, en particulier celles que l'on qualifie d'errantes. Elles n'ont pas voulu ou su quitter notre monde. Elles parasitent celui ou celle qu'elles «visitent». Les auteurs leur font prendre conscience qu'elles doivent quitter la terre et monter vers Dieu, au côté de leur ange gardien. Les morts entrent dans la lumière et les vivants peuvent faire leur deuil. Admirable !

Mais lisons la suite. Les enquêteurs interrogent le dieux Pan ou la déesse Gaïa, des animaux, des plantes ou des pierres chargées d'histoires. Sainte Thérèse d'Avila succède à une divinité Wisigoth. Nous sommes en pleine expérience spirite. Tout se fait en dehors du Christ. Lui seul est capable de nous introduire auprès des défunts sans trom-

perie. Par la communion des saints, nous sommes en contact avec eux dans la prière, sans chercher à les voir ni à les interroger. Ce serait tomber dans les astuces du Maître du mensonge.

Le Seigneur permet parfois un contact, dans le rêve ou autrement. Qu'on se rapporte au livre de Jean Vernet, *L'irrationnel est parmi nous*, en particulier aux pages intitulées *Communiquer avec les morts, le spiritisme*.

Raymond Bréchet

**CASSIE... DU SATANISME
AU CHOIX DE DIEU**

par Misty Bernall
Nouvelle Cité, Paris 2002, 160 p.

En avril 1999, deux jeunes entrent dans un lycée du Colorado, aux Etats-Unis, et abattent leurs camarades et des enseignants. Parmi les victimes, Cassie, une élève. Ils lui posent la question : «Crois-tu en Dieu ?» Sur sa réponse affirmative, ils l'abattent froidement. Or Cassie venait de loin. Sa mère nous en livre le récit. Sa fille était entrée vers 15 ans dans une secte satanique. Elle a d'abord résisté à ses parents qui lui demandaient d'en sortir. Par une grâce divine, elle vit bientôt l'impasse où elle s'était jetée, se retira de la secte et commença un cheminement spirituel, auquel nous participons par ses lettres, le témoignage de ses parents et d'amis. Quand les meurtriers posèrent à Cassie la question de sa foi en

Dieu, elle donna la réponse d'une martyre, sans le savoir. Un récit touchant qui nous livre en même temps les sentiments d'une mère qui sait pardonner aux meurtriers de son enfant.

Raymond Bréchet

Témoins

TAGUEURS D'ESPÉRANCE

par Tim Guénard
Presses de la Renaissance, Paris 2001, 210 p.

La violence se développe, l'insécurité et la peur augmentent partout ; on n'ose plus sortir le soir, on craint de prendre les auto-stoppeurs sur la route, on réclame plus de surveillants partout. On a peur pour ses propres enfants, victimes éventuelles des salauds qui pullulent.

Eh bien, pour Tim qui revient de très loin, après une enfance très blessée dont il est sorti vivant, et aussi pour les tagueurs qu'il a rencontrés et accompagnés ensuite, «l'espérance est entrée dans leur cœur comme le soleil dans une maison».

Boris Cyrulnik, dans la préface, dit de lui qu'il est «devenu beaucoup plus qu'un ancien enfant maltraité... Ce n'est pas parce que nous avons été maltraités, violés ou déportés que nous devons à notre tour maltraiter, violer ou déporter... C'est un combat de toute une vie, une contrainte à chercher le beau, le

bon, l'amour.» La preuve est là, fulgurante. Il se passe de véritables miracles lorsqu'on rencontre sur son chemin un ou deux êtres qui «osent croire en la vie» et qui vous accueillent, parce qu'ils vous déchiffrent malades d'amour, assoiffés de «câlins dans le cœur». Ces déçus, ces déchets de la rue, ils les voient très loin dans leur identité d'origine, avec les yeux du Big Boss, le Créateur, comme «des princes qui s'ignorent». Voulez-vous en savoir davantage sur vous et sur l'humain en tout être ? Voulez-vous voir mieux et plus ? Ce livre vous y aidera. Aujourd'hui, Tim Guénard, âgé de 43 ans, marié, père de quatre enfants, partage son temps entre l'apiculture, l'accueil de jeunes dans sa ferme des Pyrénées et des conférences.

Jean Nicod

RICHESSSE DE LA PAUVRETÉ

par Sœur Emmanuelle
Flammarion, Paris 2001, 192 p.

Vivre des années auprès de démunis, connaître la société actuelle occidentale, réfléchir sur les disparités étonnantes des formes d'existence de part et d'autre... tout cela amène Sœur Emmanuelle à poser un diagnostic lucide et pertinent sur le monde d'aujourd'hui. Les causes de ce dysfonctionnement incroyable, analysées avec rigueur, poussent cette religieuse intrépide à «hurler» comme elle dit.

L'une des causes du mal dans notre société réside dans la mondialisation ultra-libérale. Oui à une mondialisation à visage humain ; et elle invite les politiciens à recentrer leurs décisions selon le critère du bien commun. «De bonnes âmes me donnent le conseil suivant : "Ma sœur, faites la charité, mais pas de politique !" Je ne fais pas de politique au sens courant du terme, mais je cherche à éveiller les consciences sur l'injustice vécue dans la cité, qui pousse les jeunes et les moins jeunes à se lancer dans les instances nationales et internationales pour batailler et s'unir à tous ceux qui n'acceptent pas que des pauvres soient humiliés et que des peuples aient faim.» De même, elle rappelle la mission de l'Eglise, «l'option préférentielle des pauvres»... «L'Eglise a choisi non plus le triomphalisme, mais l'action de plus en plus engagée en faveur des laissés-pour-compte... Il faut cependant le reconnaître : l'esprit de domination fait partie de la personne humaine. Il habite toutes les institutions et toutes les religions, sans exception. (...) L'Eglise sera toujours habitée par une contradiction interne.» Et elle propose des cheminements bien concrets pour remédier à la dégradation de l'être humain. Les politiciens, les gens d'Eglise, les personnes de bonne volonté... tout le monde est convoqué pour enrayer l'accroissement de la misère sur notre planète, en agissant sur les causes. Par son intelligence et son bon sens, Sœur Emmanuelle ap-

porte un complément lumineux par rapport aux stratégies de notre société pour sauver l'être humain où qu'il soit. Et les anecdotes contribuent à souffler un vent d'espérance.

Willy Vogelsanger

LA PRISONNIÈRE DE LHASSA

Ngawang Sangdrol, religieuse et résistante
par Philippe Broussard et Danièle Laeng
Stock, Paris 2001, 304 p.

Qui n'a jamais entendu parler de Ngawang Sangdrol, nonne tibétaine, qui voit peu à peu ses années d'emprisonnement augmenter au fur et à mesure de ses actes de résistance à l'envahisseur chinois ? Dans le monde entier, des femmes et des hommes sont intervenus en sa faveur (en Suisse, l'ACAT à Fribourg par exemple). Elle est le symbole de la lutte non-violente tibétaine. Le Dalai Lama lui-même est en admiration pour sa révolte.

Rebelle à neuf ans déjà, prisonnière à onze, elle puise dans sa foi et son obstination une force surhumaine pour résister aux conditions terribles de détention, aux mauvais traitements et aux tortures dont ont déjà témoigné de nombreux Tibétains qui ont réussi à fuir leur pays.

Pour la première fois, Philippe Broussard, grand reporter au journal *Le Monde*, et Danielle Laeng, représentante en Inde du Comité de

soutien au peuple tibétain (CSPT France), ont patiemment reconstitué son parcours, grâce aux déclarations de ses proches amis et d'anciennes camarades de détention. Un témoignage à vous couper le souffle, pour une cause qui finira bien un jour, à notre grand espoir, à être résolue.

Marie-Thérèse Bouchardy

Economie

ÉTHIQUE, GESTION DE PATRIMOINE ET GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

sous la direction de Jacques Pasquier-Dorthe, Donato Barbouscia, Sophie Gay et Flavia Giorgetti
Editions universitaires, Fribourg 2001, 250 p.

Exigence de toujours, l'éthique, tant des placements que du gouvernement d'entreprise, est aujourd'hui une nécessité qui contrebalance vaille que vaille le déficit de régulation juridique et politique. Deux colloques universitaires tenus durant l'année 2000, l'un dans le Tessin, l'autre à Fribourg, examinent ici quelques pratiques de banques, d'entreprises, et de fonds d'investissement. Enquêtes, examen de procédures, présentation de critères nourrissent les approches, tantôt institutionnelles, tantôt statistiques. De toutes ces données rassemblées, le lecteur conserve l'im-

pression d'une certaine «opérationnalité», même s'il garde conscience que le capitalisme n'est pas soluble dans l'éthique. Les finalités sociétales de la Banque cantonale du Tessin, les enjeux sociaux et environnementaux de la notion d'investissements «durables» par Pictet Suisse/Delphi international Londres, le compromis entre sécurité, rendement, rapports sociaux et environnement dans la pratique des fonds Ethos, le jeu des procédures et des principes dans la régulation de quelques entreprises suisses, et bien d'autres aspects de la complexité politique des affaires, forment un tableau assez suggestif. D'où émerge l'idée que quelque chose se passe aux confins de la finance et de l'éthique.

On saura gré au professeur Pasquier-Dorthe, qui signe la présentation générale, de rappeler aux praticiens la modestie qui s'impose en pareil domaine. A la lumière des calculs présentés, la rentabilité des placements éthiques ne va pas de soi. Et c'est heureux ! (Le respect des autres vaut en tant que tel, quels qu'en soient les effets économiques attendus.) Reste le risque de vouloir confier à des spécialistes la responsabilité éthique qui s'impose à chacun. Risque d'un nouveau cléralisme où, sous prétexte d'éthique institutionnalisée, le choix des indicateurs, la pondération des critères et les implications morales des procédures ne seraient plus discutés.

Etienne Perrot

L'ARGENT

par Etienne Perrot
Editions du Salvator, Paris 2002, 112 p.

Deuxième livre d'une nouvelle collection *Parole et tabou*, ce bref essai vise à resituer l'argent, «sang qui irrigue les membres du corps social», dans les relations qu'il exprime, sachant que l'«histoire de la monnaie est écrite, comme toute histoire, avec l'encre des vainqueurs». La tentative est stimulante, même si certains poncifs («on se sent plus proche de son correspondant d'Internet que de sa voisine de palier») ne nous sont pas épargnés.

Argent et pouvoir ont partie liée, on s'en doutait : pouvoir régalién de créer de la monnaie - et de ponctionner la société en n'en gardant pas stable la valeur -, pouvoir social qui de tout temps sépare le riche du pauvre, pouvoir humain de gérer son pécule infiniment plus librement que dans le paiement en nature. Pouvoir de libérer comme pouvoir d'opprimer, car la possibilité d'un gain fait souvent «taire bien des scrupules inspirés des droits de l'homme».

«D'où vient l'argent ? Du commerce légal, de la drogue, de la corruption..?» demande l'auteur, pour qui «la mondialisation est le dernier avatar de la culture monétaire». C'est que l'argent ne peut être laissé à lui-même et appelle une régulation éthique qui aujourd'hui ne peut être que mondiale.

René Longet

Livres reçus

Abdessemed Charaf : Meurtres en sérail. Roman. *Métropolis, Genève 2002, 284 p.*

Allemand Jean : Prier 15 jours avec Henri Caffarel - Fondateur des équipes Notre-Dame. *Nouvelle Cité, Montrouge 2002, 124 p.*

Ardura Bernard : Le concordat entre Pie VII et Bonaparte. 15 juillet 1801 bicentenaire d'une réconciliation. *Cerf, Paris 2001, 146 p.*

Baud Philippe : Prier 15 jours avec Nicolas de Flüe. *Nouvelle Cité, Montrouge 2002, 120 p.*

Barreau Jean-Claude : Tous les Dieux ne sont pas égaux. *Jean-Claude Lattès, Paris 2001, 192 p.*

Bobin Christian : Ressusciter. *Gallimard, Paris 2001, 168 p.*

Bourcereau Madeleine, Toulouse Marie-Thérèse : Prier 15 jours avec le Père Jacques Sevin - fondateur du scoutisme catholique et de la Congrégation de la Ste-Croix de Jérusalem. *Nouvelle Cité, Montrouge 2002, 122 p.*

Bruckert Raymond : Le rite interdit. Apogée et chute d'une utopie. *Cabédita, Yens sur Morges 2001, 176 p.*

Chargueraud Marc-André : Les papes, Hitler et la Shoah 1932-1945. *Labor et Fides, Genève 2002, 168 p.*

Cheng François : Entre source et nuage. Voix de poètes dans la Chine d'hier et d'aujourd'hui. *Albin Michel, Paris 2002, 250 p.*

Clément Paul : La longue marche d'un curé lyonnais. *Aux Arts, Lyon 2001, 210 p.*

Cone James H. : Malcolm X et Martin Luther King. Même cause - même combat. *Labor et Fides, Genève 2002, 126 p.*

Corbic Arnaud : Camus et Bonhoeffer. Rencontre de deux humanismes. *Labor et Fides, Genève 2002, 106 p.*

Corbic Arnaud : Dietrich Bonhoeffer. Résistant et prophète d'un christianisme non religieux 1906 - 1945. *Albin Michel, Paris 2002, 192 p.*

Corbin Michel : Résurrection et nativité. Lecture théologique de Jean 20,1-31. *Cerf, Paris 2002, 356 p.*

Dayer Marie-Luce, Lugon Moulin Elisabeth : Les secrets du roi. Contes de Noël et autres récits. *Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne 2001, 146 p.*

Debray Régis : Dieu - un itinéraire. Matériaux pour l'histoire de l'Eternel en Occident. *Odile Jacob, Paris 2001, 404 p.*

Del Castillo Michel : Les étoiles froides. Roman. *Stock, Paris 2001, 406 p.*

Dutoit Bernard : Quand les glaciers deviennent vitrail. Poèmes. *Arcam, Paris 2002, 48 p.*

Fivaz-Silbermann Ruth : Le refoulement de réfugiés civils juifs à la frontière franco-genevoise durant la Seconde Guerre mondiale - suivi de Mémorial de ceux parmi eux qui ont été déportés ou fusillés. *Beate Klarsfeld Foundation, Paris 2000, 140 p.*

Flores-Leyton Benjamin : L'étoile des rois mages. La voie de l'audition dans le christianisme. *L'Horeb, Genève 2001, 306 p.*

Galot Jean : Libérés par l'amour. *Parole et Silence, Paris 2001, 270 p.*

Gentelle Pierre : Asie centrale. Royaume des nomades. *Mondo, Vevey 2002, 108 p.*

Gilliard-Malherbe Marie : A l'étréit dans ma peau de femme. Souvenirs 1900. *En Bas, Lausanne 2001, 208 p.*

Gourrier Patrice : 40 jours pour faire fondre nos «graisses spirituelles». *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 138 p.*

Grün Anselm : Invitation à la sérénité du cœur. *Albin Michel, Paris 2002, 172 p.*

Henrotte Jean-George : Entre Dieu et hasard. Un scientifique en quête de l'esprit. Essai. *L'Harmattan, Paris 2001, 370 p.*

Ignace De Loyola : Bericht des Pilgers. *Echter Verlag, Würzburg 2002, 218 p.*

Javary Cyrille J.-D., Faure Pierre : Yi Jing. Le livre des changements. *Albin Michel, Paris 2002, 1068 p.*

Joubert Jean-Marc : Foi juive et croyance chrétienne. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 342 p.*

Kasper Walter : L'espérance est possible. *Parole et Silence, Paris 2002, 128 p.*

Kiechle Stefan : Ignatius von Loyola - Meister der Spiritualität. *Herder, Basel 2001, 192 p.*

Laplace Jean : Passeur de l'autre rive. *Vie Chrétienne, Paris 2001, 106 p.*

Ledouble Philippe, Roussier Solange, Chergé Hubert de : Des cadres dans la mondialisation. De la guerre économique à une économie de paix. *Desclée de Brouwer, Paris 2002, 208 p.*

Leloup Jean-Yves : Un art de l'attention. *Albin Michel, Paris 2002, 158 p.*

Lévi Jean : Le rêve de Confucius. *Albin Michel, Paris 2002, 370 p.*

Loisy Alfred, Mordillat Gérard, Prieur Jérôme : Alfred Loisy. *Noésis, Paris 2001, 486 p.*

Louf André : A la grâce de Dieu. Entretiens avec Stéphane Delberghé. *Fidélité, Namur 2002, 192 p.*

Martini Carlo Maria, Cantalamezza Raniero : La joie parfaite - fruit de la croix. *Saint-Augustin, St-Maurice 2002, 120 p.*

Mayor André : Prier 15 jours avec Jules Chevalier. *Nouvelle Cité, Montrouge 2002, 122 p.*

Meissner William W. : Ignace de Loyola. La psychologie d'un saint. *Lessius, Bruxelles 2001, 548 p.*

Noël Gabrielle : Prier 15 jours avec Marie Guyart de l'Incarnation. *Nouvelle Cité, Montrouge 2002, 122 p.*

Nordmann François : La Suisse et l'ONU au XXI^e siècle. *Tricorne, Genève 2002, 62 p.*

Ouvrage collectif [37033]. Etre freudien aujourd'hui. *Georg & Cie, Chêne-Bourg 2001, 160 p.*

Ouvrage collectif [37051]. Saints, sainteté et martyre. La fabrication de l'exemplarité. *Université de Neuchâtel, Neuchâtel 2001, 200 p.*

Ouvrage collectif [37107]. Autour de Nicolas Bouvier. Résonances. *Zoé, Carouge 2002, 192 p.*

Ouvrage collectif [37108]. Bible et cultures. Actes du colloque «La pastorale biblique au carrefour des cultures», Paris, du 6 au 8 octobre 2000. *Lethielleux, Paris 2001, 198 p.*

Ouvrage collectif [37126]. Was ist heute noch katholisch ? Zum Streit um die innere Einheit und Vielfalt der Kirche. *Herder, Prati 2001, 320 p.*

Ouvrage collectif [37132]. Dictionnaire carougeois. Tome III B. Urbanisme et architecture à Carouge. *Ville de Carouge, Carouge 2001, pp. 232-506.*

Ouvrage collectif [37177]. De la parole des victimes à l'action contre le racisme. Bilan d'une recherche-action. *Institut d'Etudes Sociales, Genève 2001, 336 p.*

Ouvrage collectif [37185]. Rapport moral sur l'argent dans le monde en 2001. *Association d'Economie financière, Paris 2001, 451 p.*

Ouvrage collectif [37271]. Réformes - révolutions et modernité. *CRDP de Franche-Comté, Besançon 2002, 296 p.*

Ouvrage collectif [37314]. La mystique. *Facultés universitaires St-Louis, Bruxelles 2001, 120 p.*

Ouvrage collectif [37387]. Hommes armés, femmes aguerries. Rapports de genre en situations de conflit armé. *Institut universitaire d'études et du développement, Genève 2001, 250 p.*

Pache Jean : Théodolite - précédé de Les soupirs de la sainte et les cris de la fée. *Empreintes, Moudon 2001, 152 p.*

Pieux Didier : «Peut mieux faire.» Remotiver son enfant à l'école. *Odile Jacob, Paris 2001, 232 p.*

Prémare Alfred-Louis de : Les fondations de l'islam. Entre écriture et histoire. *Seuil, Paris 2002, 536 p.*

Quenot Michel : Dialogue avec un peintre d'icônes. L'iconographe russe Pavel Boussalae. *Cerf, Paris 2002, 200 p.*

Ridez Louis : L'attente du sauveur dans les enluminures de

l'évangélaire d'Egbert (vers 980). *Cerf, Paris 2001, 62 p.*

Robert Jean de la Croix : Vraiment cet homme était fils de Dieu. Chemin de Croix. *Parole et Silence, Paris 2002, 72 p.*

Roskopf Liliane : Une histoire de famille. Roman. *Métropolis, Genève 2002, 316 p.*

Rosny Eric de : Ici ou là en Afrique. Récits et péripéties. *L'Harmattan, Paris 2002, 206 p.*

Rotrou Jocelyne de : La tête en pleine forme. Améliorez vos capacités cérébrales et psychologiques. *Robert Laffont, Paris 2002, 288 p.*

Ruiz Samuel, Torner Carles : Comment les Indiens m'ont converti. *L'Atelier, Paris 2002, 176 p.*

Scouarnec Michel : Le baptême.... *L'Atelier, Paris 2002, 184 p.*

Senft Christophe : Jésus et Paul. Qui fut l'inventeur du christianisme ? *Labor et Fides, Genève 2002, 136 p.*

Tache Pierre-Alain : L'inhabité - suivi de Poésie est son nom - et de Celle qui règne à Carona. *Empreintes, Moudon 2001, 220 p.*

Thabut Marie-Noëlle : A la découverte du Dieu inattendu. *Desclée de Brouwer, Paris 2002, 144 p.*

Theissen Gerd : La religion des premiers chrétiens. Une théorie du christianisme primitif. *Labor et Fides, Genève 2001, 528 p.*

Ugeux Bernard : Retrouver la source intérieure. *L'Atelier, Paris 2001, 176 p.*

Wackenheim Charles : Quand Dieu se tait. *Cerf, Paris 2002, 109 p.*

Wellens Annie : Le vin des Ecritures. *DDB, Paris 2001, 112 p.*

MONDE

LUMIERE

Bénié sois-tu, universelle Matière,
Triple abîmes des étoiles,
des atomes et des générations,
toi qui débordant et dissolvant
nos étroites mesures
nous révèles les dimensions de Dieu.
Sans toi, Matière, sans tes attaques,
sans tes arrachements,
nous vivrions inertes, stagnants, puérils,
ignorants de nous-mêmes et de Dieu.
Toi qui meurtris et toi qui panse,
toi qui résistes et toi qui plies
toi qui bouleverses et toi qui construis,
toi qui enchaînes et toi qui libères,
Sève de nos âmes, Main de Dieu,
Chair du Christ,
Matière, je te bénis.

Un ange passe... Expo.02

TERRE

SEL

JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge

Berthe Morisot



Fondation Pierre Gianadda
Martigny Suisse

19 juin - 19 novembre 2002
Tous les jours de 9 h à 19 h